LES JEUDIS DE L'EXPRESS

Pourquoi les Saoudiens ont-ils décommandé leur mariage avec Israël ?

PAR ALI ABUNIMAH / COFONDATEUR ET DIRECTEUR EXÉCUTIF DE « THE ELECTRONIC INTIFADA »/ AUTEUR DE « THE BATTLE FOR JUSTICE IN PALESTINE »

CHATGPT, ROBOTS ET DEEPFAKES :

A quoi ressembleront les guerres du futur?

PAR EMANUEL PIETROBON

PP.8.9

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 27 AVRIL 2023 // N°546 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LA FINANCE ISLAMIQUE POUR CANALISER 7 124,3 MILLIARDS DE DINARS SE TROUVANT HORS DES CIRCUITS BANCAIRES

L'argent de l'informel fait désordre

Lire en page 3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Mesures correctives pour sauver les cultures stratégiques

P.3

APRÈS NOUAKCHOTT, BAMAKO : LE PÉRIPLE DE ATTAF AU SAHEL PREND DE LA CONSISTANCE

L'urgent et nécessaire retour au CEMOC

P.3

SÉISME DE FÉVRIER DERNIER EN TURQUIE

Erdogan honore les secouristes algériens

P.16

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

Ouverture prochaine d'une banque algérienne à Nouakchott

P.16

UN CONNAISSEUR DU MARCHÉ EN PARLE

Les dérivés de dattes, un commerce florissant

P.6

PALESTINIENS ET SYRIENS ONT ÉTÉ ÉGALEMENT ÉVACUÉS PAR L'ALGÉRIE

Arrivée à Alger de 94 ressortissants algériens rapatriés du Soudan

P.2

LE BEL OUVRAGE DU CNDPI SUR LE RÔLE DE LA FEMME ALGÉRIENNE DURANT L'HISTOIRE

LE SOLDAT INCONNU DE L'ALGÉRIE

Voici enfin un livre en 160 pages qui fait le tour de la question. Un livre que toutes les femmes - et surtout tous les hommes - devraient lire.
Quel fut le rôle de la femme algérienne durant les sombres années de la colonisation? A-t-elle eu réellement un rôle essentiel durant la Révolution? A-t-elle participé à l'effort de l'Education et de la pédagogie dans les écoles de Ben Badis? Quelles ont été les femmes martyres de la Révolution? A quoi consistaient les rôles de fidaïya, moumarida, moussabila dans la Révolution? Quels ont été les moyens de torture du colonisateur pour venir à bout de ces femmes-courage? Qui était la première femme martyre de la Révolution? Et la plus jeune martyre? Et la première femme médecin?
C'est un livre bien fait, bien présenté, avec une jaquette de luxe, des caractères en relief sur l'affiche, des chapitres faciles à lire, une mine d'informations et une émotion garantie pour arriver à fermer le livre.
C'est un livre pour la mémoire, pour la famille, pour l'histoire, pour la bibliothèque familiale, communale et nationale. Un livre à offrir, car c'est un véritable cadeau.
Le nouvel ouvrage "La femme algérienne, le soldat inconnu", publication récente du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information (CNDPI), met en lumière le rôle majeur de la femme algérienne à travers l'histoire, notamment dans la résistance et la lutte contre le colonisateur français.
A travers des images d'archives et des textes, le livre retrace la lutte de la femme algérienne à travers l'histoire, notamment contre le colonisateur français, mettant en exergue son rôle primordial dans la préservation des traditions et coutumes, et de l'identité nationale musulmane.
L'ouvrage évoque principalement le rôle pionnier des femmes algériennes dans la résistance face au colonialisme français durant la guerre de libération, devenues symbole de la femme libre et fière. Ces Moudjahidate, Fidaiyate, Moussabilate et militantes qui ont fait entendre leur voix au monde entier, s'érigeant en modèle pour toutes les femmes du monde.
Djamila Boupacha, Hassiba Ben Bouali, Djamila Bouhired, Zohra Drif, Djamila Bouazza, Meriem Bouatoura, pour ne citer que celles-ci parmi les héroïnes de notre patrie, sont connues pour leur parcours militant exceptionnel en Algérie comme à l'étranger et leur exploit inégalé qui restera gravé en lettres d'or dans la mémoire collective de la nation.

CONFIRMATION DU MANDAT DE DÉPÔT CONTRE L'EX-MINISTRE DÉLÉGUÉ DIAFAT

La chambre d'accusation près la Cour d'Alger a confirmé mardi le mandat de dépôt prononcé contre l'ex-ministre délégué chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, poursuivi pour des faits de corruption. La Chambre d'accusation a rejeté la demande de libération introduite par la défense de l'accusé, confirmant ainsi son placement sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le Pôle pénal, économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed. Nassim Diafat et ses coaccusés sont poursuivis dans un dossier de corruption lié à l'Algérienne de réalisations d'équipements et d'infrastructures métalliques (ALRIM).

JOE BIDEN, 80 ANS, CANDIDAT À SA PROPRE RÉÉLECTION

Il l'avait laissé entendre, c'est désormais officiel : le président américain, Joe Biden, a annoncé, mardi, sa candidature à l'élection présidentielle de 2024. Un scrutin qui pourrait le voir affronter à nouveau Donald Trump. "Je suis candidat à ma réélection", a dit le président américain dans un message vidéo publié sur Twitter, s'ouvrant sur des images de l'assaut du Capitole du 6 janvier 2021, a rapporté France 24. "Finissons le travail", a déclaré Joe Biden, en insistant sur le combat toujours en cours, selon lui, pour la liberté et la démocratie. Le principal handicap du démocrate, dont la cote de popularité reste médiocre, est son âge. Jamais encore les Américains n'avaient élu un président aussi âgé, jamais non plus un candidat ne leur avait demandé de lui laisser les clés de la Maison Blanche jusqu'à ses 86 ans. Le parti républicain a d'ailleurs accusé le président américain d'être "déconnecté" après l'annonce de sa nouvelle candidature pour 2024.

83 KÉNYANS SONT MORTS EN OBSERVANT LE "JEÛNE EXTRÊME" POUR RENCONTRER JÉSUS !

83 corps ont été retrouvés dans une fosse, au Kenya. Il s'agirait de membres présumés d'une secte qui pratiquaient le jeûne extrême pour "rencontrer Jésus". C'est un macabre décompte qui ne cesse d'augmenter depuis la découverte de la mort de membres présumés d'une secte religieuse, au Kenya. Ce lundi, l'AFP annonçait 73 morts et ce chiffre a désormais gonflé en passant à 83, selon BFMTV. Désormais appelée le "massacre de la forêt de Shakahola", en raison du lieu où ont été retrouvés les corps, cette hécatombe serait liée à une secte prônant le jeûne extrême dont le chef aurait préconisé de cesser de manger pour "rencontrer Jésus". Ce mardi matin, un journaliste de l'AFP sur place a vu cinq nouveaux corps emballés dans des sacs mortuaires bleus, tandis que cinq autres, dont ceux de trois enfants, étaient en train d'être sortis d'une fosse commune peu profonde. Pour l'heure, aucun détail n'a été communiqué sur l'état des corps et la durée de leur présence dans le sol. Selon un rapport, la police avait dit avoir reçu des informations faisant état de personnes "mortes de faim sous prétexte de rencontrer Jésus après avoir subi un lavage de cerveau par un suspect, Makenzie Nthenger, pasteur de l'Eglise Internationale de Bonne Nouvelle", selon l'agence de presse. Ancien chauffeur de taxi, il avait créé son "église" en 2003.

PALESTINIENS ET SYRIENS ONT ÉTÉ ÉGALEMENT ÉVACUÉS PAR L'ALGÉRIE

ARRIVÉE À ALGER DE 94 RESSORTISSANTS ALGÉRIENS RAPATRIÉS DU SOUDAN

Quatre-vingt-quatorze ressortissants algériens sont arrivés, mardi soir à Alger, en provenance de Khartoum, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant rapatriement de tous les ressortissants algériens en raison du conflit au Soudan. Les ressortissants algériens ont été accueillis à leur arrivée à l'aéroport international d'Alger, à bord d'un vol d'Air Algérie, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou. L'opération d'évacuation des membres de la communauté nationale établis au Soudan, désirant quitter ce pays, a débuté mardi, et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.
Dans ce cadre, un avion des Forces aériennes algériennes a décollé depuis l'aéroport international de Port-Soudan, transportant des membres de la communauté nationale, contraints de quitter ce pays en raison de la situation tendue qui y prévaut. Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger avait annoncé, lundi, dans un communiqué, qu'"en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des mesures prises pour prendre en charge les membres de la communauté nationale au Soudan, suite à la crise déplorable que connaît ce pays frère, une opération d'évacuation des membres de la communauté nationale établis au Soudan et désirant quitter ce pays, et du staff de l'ambassade d'Algérie à Khartoum, a été lancée", soulignant que "tous les moyens ont été mobilisés pour assurer la réussite de l'opération".

EN PLEIN VOL, UN AVION PREND FEU APRÈS UNE COLLISION AVEC UN OISEAU

La sécurité d'un voyage en avion se joue parfois à peu de chose. Un engin de la compagnie aérienne American Airlines a dû atterrir en urgence ce dimanche aux Etats-Unis après seulement 39 minutes de vol à cause d'un incendie à bord.
En cause : un oiseau est entré en collision avec l'engin, provoquant un départ de feu dans un réacteur, rapporte Le Parisien. L'incident a forcé le pilote de l'avion, un Boeing 737-800, à faire immédiatement demi-tour et atterrir en urgence. L'avion, qui devait initialement aller de Columbus (Ohio) à Phoenix (Arizona), a donc ramené ses 173 passagers à leur aéroport de départ.
Toutes les personnes présentes à bord de l'avion au moment de l'incident sont saines et sauves, équipage de bord inclus. Des images de la scène ont circulé sur les réseaux sociaux. On y voit l'avion, filmé depuis le sol et depuis l'intérieur de la cabine, avec des flammes s'échappant très régulièrement du réacteur droit.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT UNE INVITATION DE SON HOMOLOGUE ÉMIRATI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi une lettre d'invitation de son homologue émirati Mohamed ben Zayed Al Nahyane. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de l'Etat des Emirats arabes unis en Algérie, Youcef Saif Khamis Al-Ali, porteur d'une lettre d'invitation de son chef d'Etat, indique un communiqué de la présidence de la République.
L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Mohamed Ennadir Larbaoui.

SAHARA OCCIDENTAL/PHOSPHATE PILLÉ :

UNE ONG APPELLE À L'ARRÊT DU COMMERCE AVEC LE MAROC

L'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW) a appelé toutes les entreprises impliquées dans le commerce avec le Maroc à arrêter immédiatement tous les achats et transports de phosphate provenant du Sahara occidental occupé, jusqu'à ce que soit trouvée une solution au conflit. Dans son dixième rapport annuel publié lundi, l'ONG a détaillé les entreprises impliquées dans le pillage de phosphate du Sahara occidental occupé, invitant les investisseurs à les interpeller ou à se désinvestir, "à moins que des mesures ne soient prises". Selon le rapport, le minerai de phosphate exploité illégalement est l'une des principales sources de revenus du gouvernement marocain sur le territoire qu'il occupe en violation du droit international. En 2022, 23 navires ont quitté le Sahara occidental occupé avec 1,23 million de tonnes de minerai de phosphate, en légère baisse par rapport aux 1,4 million de tonnes de 2021. Le doublement des prix mondiaux du phosphate en 2021 implique que les exportations illégales du Maroc sont devenues de plus en plus lucratives. Le rapport indique que le revenu exact du Maroc provenant de la mine de Bou Craa (une centaine de kilomètres au sud-est de Laâyoune occupée) est une estimation, car le prix exact de la roche du Sahara occidental n'est pas connu. Cependant, les données obtenues au fil des ans révèlent que le prix de la roche phosphatée provenant du territoire occupé est sensiblement plus élevé que le prix du marché international.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

APRÈS NOUAKCHOTT, BAMAKO : LE PÉRIPLE DE ATTAF AU SAHEL PREND DE LA CONSISTANCE

L'urgent et nécessaire retour au CEMOC

Après la Mauritanie, le Mali. Le baptême du feu, si l'on ose s'exprimer de la sorte, du ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, intervient au moment le plus délicat dans la région la plus mise sous les feux de l'actualité : le Sahel.

La Mauritanie, dans ces sables mouvants, se présente comme un havre de paix. Après les tensions des années 2000 à 2010, Nouakchott tient à garder une relative paix intérieure pour relancer son développement, et les choses semblent aller dans le bon sens. Par contre, au Mali, les portes sont ouvertes sur toutes les probabilités. Et c'est dans ce contexte délicat que la visite de Attaf est intéressante. Si les deux capitales, Nouakchott et Bamako, sont liées à Alger par des liens forts, les interférences du contexte et la géopolitique du moment peuvent aller dans tous les sens.

Lors du baptême diplomatique de Attaf en Mauritanie, celui-ci a bien déclaré que cette visite « constitue la preuve de la solidité des relations entre l'Algérie et la Mauritanie ». Le Soudan aura été au centre des discussions, mais pas que. En tant que président en exercice de la Ligue arabe, dont fait également partie la Mauritanie, la mission, on le devine, a été élargie à la Palestine.

Pour le périple malien, il s'agit surtout de faire en sorte que Bamako et la Confédération des Mouvements de l'Azawad reviennent s'asseoir à la table des négociations pour appliquer, amender ou édulcorer certains points de divergences contenus dans le document du Plan d'Alger. Bamako n'a surtout pas intérêt à se mettre à dos les chefs de tribu de l'Azawad. Ce serait se faire hara-kiri que de pousser vers cette éventualité, et le colonel Goïta est le premier à le savoir. Aussi, le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf a été reçu, hier, par le président du Conseil national malien de transition (CNT), le colonel Malick Diaw, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue à Bamako, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. De toute évidence, le Plan d'Alger a été largement évoqué, de même que « le rôle du CNT dans la concrétisation des échéances nationales maliennes en lien avec la gestion de la phase de transition actuelle, outre les développements relatifs à la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, la situation qui prévaut au plan régional, ainsi que le rôle du Comité d'Etat-Major opérationnel conjoint (CEMOC) dans la lutte contre les menaces liées à la propagation des deux fléaux du terrorisme et du crime organisé dans la région ».

Après le départ de Barkhane, Tabuka, l'arrêt brusque (il n'a jamais été opérationnel) du G5-Sahel et le flou de la Minusma, il est plus que temps de revenir au travail des « pays du champ » et de réactiver le Comité d'Etat-Major opérationnel conjoint, dont le siège est à Tamanrasset. Ce mécanisme militaire chargé d'instaurer la paix, de pacifier les zones sujettes à incursions terroristes, est le seul outil opérationnel pour le moment sur qui les pays du champ peuvent objectivement compter, à un moment très dangereux où l'action multiforme des puissances tend à transposer la guerre d'Ukraine de l'Europe de l'Est vers le Grand Sahara. Sept ans après sa signature, l'accord d'Alger censé apporter la paix et la réconciliation au Mali se heurte à de gros désaccords. Il est mis en péril par l'impasse entre Bamako et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), alors qu'au premier virage un djihadisme en constante reconfiguration guette les Maliens.

I.M.Amine

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

UNE PLÉNIÈRE AUJOURD'HUI CONSACRÉE AUX QUESTIONS ORALES

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra aujourd'hui, à 9 heures, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à sept membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Les questions orales concerneront les ministres de la Justice, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de l'Hydraulique, des Transports et celui des Finances, selon la même source

I. M.

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE DE L'AGRICULTURE ABDELHAMID HEMDANI

L'ancien ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, est décédé, hier, à l'âge de 60 ans, des suites d'une longue maladie.

Le défunt occupait le poste de secrétaire général du ministère de l'Agriculture depuis juin 2019, après avoir occupé plusieurs postes dans le même secteur, dont celui de directeur central de l'organisation foncière, de l'évaluation et de la protection du patrimoine, Inspecteur central et chef de divers bureaux. Hamdani a également surtout occupé le poste de ministre de l'Agriculture le 23 juin 2020 et a continué à diriger ce secteur hautement névralgique jusqu'au 11 novembre 2021.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT :

Mesures correctives pour sauver les cultures stratégiques

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée aux secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Numérisation et des Statistiques, et de l'Hydraulique. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le Gouvernement a entendu une communication du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sur le projet d'organisation des assises nationales sur la réforme et la modernisation de l'enseignement supérieur. L'organisation prochaine de ces assises s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations du Président de la République, données lors du Conseil des ministres du 5 février 2023.

Dans le domaine de la numérisation et des statistiques, le Gouvernement a entendu une communication de la ministre de la Numérisation et des Statistiques sur les statistiques relatives aux comptes économiques en Algérie.

La communication a dressé un état des lieux du système statistique relatif aux comptes économiques nationaux et a exposé les contraintes auxquelles fait face ce dernier, ainsi que les solutions pour son amélioration ; l'accent a été mis sur les principaux axes de la feuille de route du secteur de la numérisation et des statistiques en la matière, dont la mise en place d'une plateforme dynamique des statistiques visant à améliorer la collecte et l'exploitation des informations et des données de l'ensemble des secteurs, notamment en termes de disponibilité, de qualité, d'exhaustivité, de granularité, de régularité et des délais de transmission. Dans le domaine de l'hydraulique, le Gouvernement a entendu une communication conjointe du ministre de l'Agriculture et du Développement rural et du ministre de l'Hydraulique sur les mesures prises pour pallier le stress hydrique impactant les périmètres agricoles. Cette communication s'inscrit dans le cadre du suivi permanent des cultures stratégiques contribuant à assurer la sécurité alimentaire nationale en vue de prendre les mesures correctives nécessaires, notamment celles relatives à la campagne céréalière qui fait l'objet d'un suivi rigoureux par le comité national installé au niveau du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. De ce fait, des mesures d'urgence ont été adoptées en faveur des agriculteurs, notamment à travers le recours à l'irrigation d'appoint et au forage des puits avec l'utilisation des systèmes d'irrigation économes d'eau qui permettent d'économiser jusqu'à 70% de cette ressource hydrique et d'obtenir de meilleurs résultats.

Le ministre de l'Hydraulique a présenté une communication sur le programme d'urgence d'approvisionnement en eau potable et les mesures prises pour pallier le stress hydrique au niveau des wilayas concernées.

I.Med

7 124,3 MILLIARDS DE DINARS HORS CIRCUITS BANCAIRES

La finance islamique pour canaliser l'argent de l'informel

On s'en souvient, fin 2022, la monnaie fiduciaire circulant hors canal bancaire représentait un tiers de la masse monétaire globale. A fin juin 2022, avec une part de 33,15 % du total de la masse monétaire, la circulation fiduciaire hors banques s'est accrue de 6,14 % à fin juin 2022, par rapport à fin décembre 2021 atteignant, ainsi, 7.124,3 milliards de dinars à fin juin 2022 contre 6.712,2 milliards de dinars à fin décembre 2021, disait la note de conjoncture de la Banque d'Algérie. Lorsque les autorités algériennes ont lancé une campagne, début 2022, pour ouvrir un maximum d'antennes dévolues à la finance islamique dans les agences bancaires algériennes, le préjudice n'était qu'à ses débuts. Aujourd'hui, pour capter un maximum de capitaux souvent gardés en liquide chez les particuliers, les autorités ont décidé d'encourager les banques à ouvrir des agences et des guichets affectés à la finance islamique. Les chiffres officiels révélés en février 2023 montrent depuis mars 2020, date à laquelle la finance islamique, jusque-là réservée aux banques étrangères, est devenue accessible aux banques publiques algériennes, un réel engouement pour ce type de produits bancaires. Dès les premiers jours de leur lancement dans les banques publiques, ils ont vu naître de longues files d'attente. En moins de trois ans, 469 guichets réservés à la finance islamique dans onze banques ont été ouverts. Jusqu'au 31 décembre 2022, plus de 594 milliards de dinars (quelque 4 milliards d'euros) ont été collectés par les banques algériennes dans le cadre de la finance islamique, a indiqué, le 28 mars dernier, le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), Lazhar Latreche. Même si ce chiffre reste modeste en comparaison des près de 45 milliards d'euros qui échappent encore au circuit bancaire, selon les chiffres des autorités, les spécialistes soulignent qu'il n'est pas non plus négligeable, si l'on considère que la finance islamique en Algérie n'en est qu'à ses débuts. La BNA a ainsi ouvert douze agences destinées à la finance islamique à l'échelle du pays, l'objectif étant de réduire de moitié l'argent non bancarisé.

I. M.

ABDERRACHID TEBBI :

«Le secteur est à l'aube d'une nouvelle phase»

Le ministre a souligné que «tous les établissements pénitentiaires disposent d'ateliers dans diverses disciplines dispensées dans le cadre de conventions conclues par le secteur avec 22 secteurs ministériels, notamment l'Education nationale, la Formation professionnelle, l'Enseignement supérieur, la Jeunesse, les Sports et l'Agriculture».

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tebbi, a indiqué mardi dernier depuis Mostaganem, que «le secteur de la justice est à l'aube d'une nouvelle phase dans la conduite du travail judiciaire, la modernisation et l'allègement des procédures contentieuses». Et d'ajouter lors d'une rencontre avec les magistrats du Conseil judiciaire de Mostaganem :

«Cette étape, au cours de laquelle les lois de procédures administratives et civiles, de procédures pénales, de peines et de droit commercial seront amendées, verra une révolution dans la législation qui établit un nouveau modèle dans la conduite du travail judiciaire.» Et de souligner: «Lorsque vous regardez les projets initiaux, vous sentirez qu'il y a une révolution dans la législation qui permettra de réaliser le saut qualitatif auquel aspire le secteur de la justice.» Au sujet de la modernisation du secteur de la justice, le ministre a relevé que «malgré les efforts consentis dans le cadre du projet de modernisation et de numérisation du secteur, la justice est encore lourde et complexe, malgré la remise de décisions et arrêts judiciaires dans des délais courts mais certains conflits durent depuis plus de 15 ans», précisant : «Ce paradoxe est causé par les procédures héritées qui seront reconsidérées, en tenant compte des particularités de la société algérienne, de ses besoins et de l'évolution qu'elle connaît et en s'inspirant des expériences et des meilleures pratiques dans le monde.»

Ainsi, le ministre de la Justice, Garde des sceaux a conclu que ce processus «dépendra de la grande expérience de l'Algérie en matière de législation des textes juridiques». Il est à noter qu'après avoir inspecté les différents services du Conseil de la magistrature et écouté longuement les différents corps professionnels (magistrats, greffiers, avocats…), le ministre s'est rendu au nouveau siège du tribunal de Mostaganem qui a connu son inauguration hier et qui comprend également le siège du tribunal de commerce spécialisé de Mostaganem.

A cet effet, lors de l'inauguration du nouveau siège du tribunal administratif, le ministre a indiqué que «la mise à niveau de la ressource humaine et l'investissement dans celle-ci est une réelle volonté qui permettra la restauration du prestige de la magistrature, la modernisation de l'appareil administratif et le rapprochement de l'administration judiciaire des citoyens». Par ailleurs, lors de l'inspection du centre de rééducation de Aïn Tedles, Abderrachid Tebbi a indiqué que «la politique de l'Etat est basée sur la réinsertion des détenus, en offrant toutes les opportunités disponibles pour l'éducation et la formation dans les institutions de rééducation et d'emploi, après l'exécution de la peine». Le ministre a souligné que «tous les établissements pénitentiaires disposent d'ateliers dans diverses disciplines dispensées dans le cadre de conventions conclues par le secteur avec 22 secteurs ministériels, notamment l'éducation nationale, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la jeunesse, les sports et l'agriculture».

A cet égard, selon le ministre de la Justice, «le nombre de détenus ayant bénéficié d'opportunités pour poursuivre des études dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur au niveau national a atteint 39 090 détenus, dont 6 000 qui ont réussi à l'examen du baccalauréat cette année et 5 000 détenus qui ont décroché l'examen du BEM». S'agissant des détenus bénéficiant d'un micro-crédit, après leur sortie des établissements de réinsertion, qui s'élevaient à environ 2.000 dossiers, le ministre a appelé les responsables centraux à «relancer la situation et à suivre dans quelle mesure ils ont effectivement bénéficié de ces avantages», a-t-il conclu.

Y. B.

SUITE À LA DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE AU SOUDAN

RAPATRIEMENT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE ET DES RESSORTISSANTS DES PAYS AMIS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, suite à la détérioration de la situation sécuritaire au Soudan, le rapatriement des membres de notre communauté désirant retourner, ainsi que de tous les ressortissants des pays frères et amis le souhaitant, indique mardi un communiqué de la Présidence de la République. « Dans le cadre du suivi minutieux et continu qu'il accorde à la situation de notre communauté au Soudan et dès la détérioration déplorable de la situation sécuritaire dans ce pays frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné le rapatriement, dans les meilleures conditions, les membres de notre communauté désirant retourner, et ce, partant de son souci de leur sécurité et leur intégrité », lit-on dans le communiqué. Le président de la République a également ordonné, poursuit la même source, de veiller à ce que « l'opération de rapatriement et d'aide concerne tous les ressortissants des pays frères et amis le souhaitant, et en tête desquels nos frères palestiniens établis au Soudan, l'opération ayant concerné 13 ressortissants palestiniens et 22 ressortissants syriens ». Des membres de notre communauté au Soudan et leurs familles ainsi que des membres de notre ambassade à Khartoum sont arrivés ce soir au pays, venus de l'aéroport de Port-Soudan à bord d'un avion militaire relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), précise le communiqué. « Les membres de notre communauté ont salué à leur arrivée au pays le rôle du président de la République et son souci de sécuriser leur retour rapide parmi les leurs », a conclu la même source.

R. N.

RAPATRIEMENT DE 22 RESSORTISSANTS SYRIENS DU SOUDAN

L'ambassadeur syrien remercie l'Algérie et le chef de l'Etat

L'ambassadeur syrien en Algérie, Namir Ouahib El Ghanem, a présenté, mardi, ses remerciements à l'Algérie et au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'aide apportée à son pays dans le rapatriement de 22 ressortissants syriens du Soudan suite à la crise que traverse ce pays.

«Je remercie le président Tebboune pour sa grande réactivité en nous aidant à rapatrier 22 ressortissants syriens à bord des avions rapatriant les frères algériens. Nos concitoyens ont été placés dans des endroits sûrs au Soudan», a indiqué l'ambassadeur syrien dans une déclaration à la presse au sortir d'une audience que lui a accordée le chef de l'Etat au terme de sa mission en Algérie.

«Cela n'est point étrange venant de l'Algérie et de son Président», a-t-il affirmé, relevant avoir «écouté les conseils du président de la République et sa vision perspicace à l'égard de toutes les questions régionales et internationales, notamment arabes». Le diplomate syrien a mis en exergue, à cet égard, «la volonté politique des présidents Abdelmadjid Tebboune et Bachar Al Assad de porter les relations bilatérales au rang de relations exemplaires et devenir ainsi un modèle pour les relations inter-arabes».

«Nous n'oublierons pas le soutien apporté par l'Algérie durant notre dure épreuve», a-t-il dit, rappelant que l'Algérie avait insisté sur la présence de la Syrie au Sommet arabe qu'elle a abrité début novembre dernier. L'ambassadeur syrien a émis le souhait de voir l'Algérie «demeurer altière et forte sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune».

L'ambassadeur palestinien salue la décision du président Tebboune d'évacuer deux familles palestiniennes de Khartoum. L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, a salué mardi la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'aider son pays à évacuer deux familles palestiniennes de la capitale soudanaise, Khartoum, suite à la crise qui secoue le pays. Dans une déclaration à l'APS, Abu Aïta a salué les positions du président Tebboune à l'égard de l'Etat de Palestine et du peuple palestinien, affirmant qu'elles sont «honorables et suscitent respect et considération auprès de la direction palestinienne et de son peuple».

En application de la décision du président de la République, l'ambassade d'Algérie au Soudan a procédé à l'évacuation à partir de Khartoum, de deux familles palestiniennes composées de 16 membres, qui avaient sollicité son aide et ont été traitées, a-t-il ajouté, comme des citoyens algériens. Le diplomate palestinien a fait part de sa considération «pour ce geste humanitaire de M. Abdelmadjid Tebboune et pour ses positions politiques courageuses et honorables en faveur du droit palestinien et de la Palestine dans tous les fora régionaux et internationaux».

R. N.

KAMEL BADDARI, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La mise en œuvre de la stratégie zéro papier dans les universités «va bon train»

M. Baddari a précisé que cette école "dispense une formation de qualité en adéquation avec les besoins actuels au plan socio-économique et concrétise les projets innovants des étudiants pour assurer la santé animale et, partant, la sécurité alimentaire...

La mise en œuvre de la stratégie "zéro papier" dans les universités algériennes va bon train à la faveur de la dématérialisation de la gouvernance, de la formation, de la recherche scientifique et des œuvres universitaires, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à l'Ecole nationale supérieure vétérinaires (ENSV) d'El-Harrach, M. Baddari a annoncé "le lancement, la semaine prochaine, de six (6) plateformes numériques, qui s'ajouteront aux 29 déjà en place, en attendant d'atteindre l'objectif de 42+4 plateformes", estimant que le secteur de l'Enseignement supérieur avait ainsi beaucoup progressé dans la mise en œuvre du Plan stratégique de numérisation de ses activités, qui compte 7 axes, 16 programmes et 102 programmes opérationnels". Le secteur a "dématérialisé à 100% les domaines de la gouvernance, de la formation, de la recherche scientifique et des œuvres universitaires, permettant aux étudiants d'interagir avec l'administration universitaire et leurs formateurs avec zéro papier", a soutenu le ministre. Concernant la visite de travail et d'inspection à l'Ecole nationale supérieure vétérinaire, M. Baddari a précisé que cette école "dispense une formation de qualité en adéquation avec les besoins actuels au plan socio-économique et concrétise les projets innovants des étudiants pour assurer la santé animale et, partant, la sécurité alimentaire". Il a ajouté que "ces efforts contribueront à la création de richesses, en assurant les revenus et les postes d'emploi", notamment pour les étudiants créateurs, dont les projets seront transformés en start-up ou micro-entreprise, conformément aux mécanismes de soutien disponibles, et ce en leur dédiant des espaces pour concrétiser leurs projets au niveau des universités et réaliser des projets commerciaux. Lors de cette visite le ministre a inspecté plusieurs projets de recherche menés par des étudiants et a procédé à l'inauguration d'un ensemble de structures chargées des projets innovants, comme l'espace des start-up et celui de la start-up INCUBVET-ENSV, et la filiale INNOVET QUALITY avant la pose de la première pierre du projet de réalisation du parc expérimental pédagogique de l'Ecole. M. Baddari a également inspecté le projet d'exploitation de l'intelligence artificielle dans la médecine vétérinaire, dont le but est d'accompagner les étudiants et les projets vétérinaires de manière générale, en sus d'exploiter ces technologies dans le diagnostic et la prévention des maladies et de faciliter l'accès aux données disponibles. **R. N.**

Le CDTA, un pôle de recherche dans plus de 40 technologies

Acquis important de l'Algérie indépendante, le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) est un pôle de recherche et développement (R&D) qui fournit depuis plus de quatre décennies de nombreux services et équipements dans 40 domaines technologiques. Les responsables de ce centre situé à Baba Hassen à Alger, misent sur la dynamisation de son rôle en veillant à "allier entre la flexibilité des mesures et la diversification des ressources d'approvisionnement et de financement qui permettent de soutenir les projets des différents secteurs de manière plus importante", a expliqué le directeur de ce centre, Mohamed Traiche. Cela est d'autant plus possible avec l'expérience cumulée par le Centre (plus de 4 décennies) dans 40 technologies, dont la robotique, les milieux ioniques et le laser, l'ingénierie des systèmes et les multimédias, la microélectronique et l'optique, la nanotechnologie, ainsi que la modélisation de la technologie de la fabrication partielle, a ajouté M. Traiche. Les compétences nationales au Centre ont pu acquérir et développer un savoir-faire pointu qui leur a permis d'occuper une place de choix dans le domaine technologique, toutes spécialités confondues, et ce grâce notamment au cumul d'expertises et les différents accords conclus, poursuit le même responsable. Le CDTA qui compte 4 plateformes technologiques développe actuellement 7 programmes de recherche comptant 100 projets. Il s'agit de programmes de base et d'autres socio-économiques, dont un tiers en partenariat avec de grandes sociétés nationales réparties sur 13 secteurs. Ces projets portent notamment sur le développement d'applications au profit d'institutions officielles, la fabrication des équipements, dont le tout dernier est la mise au point d'un robot de balayage des barrages et la mesure de leur envasement, ainsi que les petits drones pour le recensement des surfaces agricoles. Dans le domaine sanitaire, les chercheurs et ingénieurs du CDTA travaillent sur plusieurs projets, le plus important étant le développement d'une application virtuelle d'autopsie au profit de la Faculté de médecine Alger 1 et le CHU Mustapha Pacha. Cette application "permet de garantir un apprentissage rapide d'une part, et d'alléger la pression sur les universités, d'autre part", a précisé la responsable de l'équipe IRVA, Nadia Zenati. De son côté, l'enseignant chercheur au sein de la même équipe, Mohamed Amine Guerroudji a fait observer que l'application permet à l'étudiant de suivre avec une technique tridimensionnelle, d'interagir et de suivre des cours de 30 minutes à une heure. La même équipe mène, en coopération avec l'hôpital de Ben Aknoun, l'expérience de rééducation motrice des malades à travers une application qui repose sur la simulation des mouvements de rééducation sous forme d'un jeu électronique faisant plonger le patient dans un monde virtuel où il applique les gestes nécessaires à la guérison. Le patient est plus motivé car les exercices sont ludique semblables aux jeux électroniques ordinaires en progressant d'un niveau à un autre supérieur, ce qui ouvre la porte à la compétitivité et l'allègement de la pression dans la guérison, a relevé M. Zenati. Outre le domaine sanitaire, l'équipe travaille sur le développement d'une série d'applications en partenariat avec plusieurs secteurs. Dans le cadre de son partenariat, l'équipe s'attèle à développer une application de simulation de la qualification des travailleurs sur la protection sécuritaire des infrastructures pétrolières. L'équipe travaille, en outre, sur le projet de maintenance industrielle en coopération avec la compagnie Air Algérie.

UN SYSTÈME DE DÉTECTION DES INCENDIES POUR PROTÉGER LA RICHESSE FORESTIÈRE

Par ailleurs, le département milieux ioniques et laser développe un système de détection des incendies (LIDER) avec une technologie de laser qui détecte les incendies et propose un système d'alerte pour les contrôler. L'enseignant et chercheur au Centre, Ammar Ramdani a expliqué que le système, résultat d'années de recherche, a une portée allant jusqu'à 20 km et peut atteindre un périmètre de 30 km, celui-ci ayant fait preuve d'efficacité à travers les essais effectués à l'intérieur comme à l'extérieur du laboratoire, notamment au niveau de la forêt de Baïnem (Alger). L'équipe de recherche responsable de ce projet, développé en collaboration avec la Direction générale des forêts (DGF), mise sur la réalisation d'un prototype en vue de l'homologuer et le fabriquer par la suite. Au niveau de la station de projection thermique, le Centre assure le traitement des surfaces en les protégeant des facteurs extérieurs à l'instar de la rouille. Il assure également la fabrication des prototypes technologiques expérimentaux et propose des consultations, outre la formation scientifique des étudiants. Amar Hezzam, gestionnaire de la plateforme de prototypage technologique a fait état de 63 prototypes technologiques établis par la plateforme l'année dernière au profit des entreprises, des centres de recherche et des étudiants. Dans le même cadre, une collaboration avec plusieurs entreprises publiques à l'instar de Sonatrach et Cosider, en plus des centres de recherche est mise en place, outre la supervision sur l'élaboration de tous les prototypes des entreprises spécialisées dans la fabrication du plastic dans les wilayas du centre, compte tenu de la seule unité au plan national qui dispose du matériel spécialisé dans la fabrication en ajoutant la matière, mais aussi le matériel de rétro-conception (conception Inversée), présente au niveau du Centre. Quant à la plateforme de technologie de micro-fabrication au niveau du Centre, elle œuvre, à son tour, à former un trait d'union dans les micro-électroniques, en sus de former les chercheurs pour attirer les investisseurs dans ce domaine vital, selon le gestionnaire de la station technologique, Mohamed Mkhaldi. **APS**

RÉUNION DE L'UIP

Le Conseil de la nation y participe

Le Conseil de la nation a participé à la réunion du Groupe géopolitique africain de l'Union interparlementaire (UIP), tenue par visioconférence, indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement. La réunion a été consacrée à la concertation autour du candidat du Groupe africain au Prix Cremer-Passy, selon le communiqué, qui précise que ce prix, qui porte le nom des fondateurs de l'UIP, Frédéric Passy et William Randal Cremer, tous deux lauréats du Prix Nobel de la paix (1903), est décerné à un ou plusieurs parlementaires, jouissant de la qualité de membre au sein de leurs Parlements nationaux. **R. N.**

Les dérivés de dattes, un commerce florissant

Les vertus des produits naturels, dont les produits dérivés de dattes, et leurs bienfaits pour la santé ne sont pas à démontrer. Les boutiques commercialisant les dérivés de dattes se multiplient à Alger en proposant plusieurs produits issus de ce fruit béni : sucre, miel et sirop de dattes, pâte à tartiner, confiture, chocolat...

Le commerce des produits alimentaires issus des dattes est en plein essor en Algérie, au grand bonheur des adeptes de produits naturels désireux de remplacer leur consommation de sucre et de friandises industriels par des produits diététiques à forte valeur nutritive. Favorisées par la tendance de beaucoup de consommateurs à opter pour une nourriture saine, les boutiques commercialisant les dérivés de dattes se multiplient à Alger en proposant plusieurs produits issus de ce fruit béni: sucre, miel et sirop de dattes, pâte à tartiner, confiture, chocolat, café et vinaigre. «L'utilisation des dérivés de dattes est ancrée dans nos traditions culinaires», souligne Salem, propriétaire d'un ancien magasin de dattes dans un quartier de la basse Casbah, cité dans une dépêche de l'APS. «Certes, la vente de la variété Deglet Nour demeure notre principale activité depuis la création de notre commerce, en 1947, mais nous avons toujours commercialisé en parallèle des dérivés de dattes principalement el ghars (pâte de dattes) utilisée dans la réalisation de gâteaux traditionnels dont Erfiss et les Bradj», a-t-il dit. Salem fait constater un «engouement accru» des consommateurs pour ces produits ces dernières années. Outre le sucre réalisé avec la poudre de datte sèche, ce septuagénaire cite le café de datte décaféiné très tendance. «C'est des noyaux de dattes broyés auxquels on ajoute une quantité de café», a-t-il expliqué en soulignant le goût agréable de ce breuvage décaféiné. «Les gens commencent a prendre conscience des bienfaits des produits naturels pour leur santé», a-t-il fait constater. A Alger-centre, rue Mustapha Ferroukhi (ex-Richelieu), la Boutique «TAMRAH» regorge elle aussi de produits à base de dattes. La gamme est riche et variée: confiture, tablettes de chocolat, pattes à tartiner, sucre, café, vinaigre ...et la liste s'allonge. Originaires de Biskra, les propriétaires de la boutique qui activent depuis plusieurs décennies dans la production et la commercialisation des dattes, notamment Deglet Nour de Tolga, ont décidé de diversifier leur production en se lançant dans ce créneau juteux. Actuellement, ils disposent d'une usine de confection et de conditionnement à Blida. «La matière première utilisée dans cette gamme vient tout droit des exploitations agricoles des propriétaires», explique Al?a, vendeur dans la boutique.

«Nos produits se vendent très bien», s'est-il félicité, en vantant leurs bienfaits sur la santé.

Quant à la catégorie des consommateurs intéressés par leurs gammes, «les diabétiques viennent en tête de liste», selon ce jeune vendeur.

«Les personnes atteintes du diabète préfèrent consommer la poudre de dattes et les confiseries à base de ce fruit à la place des sucres et des sucreries industriels très nocifs pour la santé», a-t-il affirmé. Parmi la clientèle de la boutique, il cite également les sportifs adeptes d'aliments bio ainsi que les personnes souffrantes d'anémie et de manque d'appétit en quête de fortifiants naturels. Sur ce point, il nous montre plusieurs produits toniques dont la traditionnelle rouina, faite à base de farine de blé grillée mais aussi de dattes sèches finement broyée. «Très répondue dans le Sud de l'Algérie, la rouina se prépare souvent avec le miel de dattes et les fruits secs, ce qui fait d'elle un plat riche et varié», a-t-il fait valoir. Même les pâtissiers et les ménagères trouvent leurs compte dans cette boutique qui propose du sucre cristallisé, du miel et du sirop à base de dattes pour la confection de gâteaux. «Ces ingrédients permettent aux gens longtemps frustrés à cause des régimes alimentaires de déguster des gâteaux sains et appétissants de façon modérée sans nuire à leur santé», a-t-il souligné. Pour Amira Zedek, nutritionniste, les vertus des produits naturels, dont les produits dérivés de dattes, et leurs bienfaits pour la santé ne sont pas à démontrer, en recommandant toutefois l'étiquetage de tous ces produits mis sur le marché.

Y. B.

LAZIZ FAID, MINISTRE DES FINANCES :

« Assoir davantage de transparence dans l'utilisation des deniers publics».

Le ministre des Finances, Laziz Faid, a présenté, mardi 25 avril, devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, ainsi que le projet de loi monétaire et bancaire, a indiqué le Sénat, dans un communiqué. Pour ce qui est du texte relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, le ministre a affirmé que ce texte de loi s'inscrit «dans le cadre des orientations du gouvernement algérien visant à être au diapason des normes internationales modernes en matière de réforme des systèmes de comptabilité publique et à poursuivre les efforts consentis par le ministère des Finances pour mettre en œuvre le plan global de réforme de la finance publique». Faid a également mis en exergue la place qu'occupe la finance publique, étant un outil essentiel d'évaluation de la performance de l'administration et de protection des deniers publics de toutes formes de gaspillage ou de détournement, mais aussi «un des outils de la politique financière de l'Etat et la source principale de données nécessaires à la planification et au soutien au développement». Le texte est axé autour du passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice, selon un système comptable qui vise à organiser l'information financière et sa présentation, de manière à être au diapason des exigences des normes comptables internationales dans le secteur public. Selon Faid, «il est désormais nécessaire de doter les gestionnaires d'un outil de soutien et d'amélioration de la qualité de l'opération d'élaboration des estimations et de l'évaluation continue des politiques générales, résultant de la lecture claire des comptes de l'Etat», poursuivant que «le projet définit les responsabilités de l'ensemble des intervenants dans le cercle des dépenses et des recettes publiques, l'objectif étant d'assoir davantage de transparence à travers un suivi optimal de la mobilisation et de l'utilisation des deniers publics». Selon le ministre, la réforme de la comptabilité publique figure parmi «les principaux facteurs d'amélioration de la qualité de l'information destinée aux parlementaires et aux citoyens, une information permettant de procéder à une véritable évaluation de la situation financière du pays et des politiques publiques».

D'autre part, le ministre des Finances a souligné que «la révision profonde du projet de loi monétaire et bancaire est désormais nécessaire, en raison de l'évolution de l'environnement bancaire et de la situation macroéconomique», induisant «d'importants défis en termes de définition de la politique monétaire, de progrès technologique, de contrôle des risques et de règlementation de la profession». Il a précisé qu'il s'inscrit dans le cadre des «réformes initiées par les pouvoirs publics et de la restructuration du secteur bancaire et financier en Algérie, afin de l'adapter aux développements survenus dans le système économique mondial et mieux répondre aux exigences de la réforme économique escomptée». «Cette profonde révision tend à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire, la Banque d'Algérie en tête, en conférant au CMC de nouvelles prérogatives, lui permettant d'accompagner les transformations que connaît l'écosystème bancaire», a-t-il indiqué. Cette commission est, ajoute Faid, «la seule autorité de contrôle habilitée à statuer sur les violations des dispositions de la présente loi et de ses clauses, en ce qui concerne l'exposition aux risques, notamment le risque de crédit et les actes de gestion qui en résultent». Il s'agit, également, de «renforcer les missions organisationnelles et de contrôle des institutions et de se conformer aux pratiques des banques centrales et des institutions de contrôle au niveau international, ainsi que la mise en place d'un nouveau cadre juridique régissant l'activité monétaire et bancaire». La loi n° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit a contribué à établir les règles dans l'encadrement de l'activité bancaire, notamment en ce qui a trait au crédit, pour être ensuite abrogée par la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 qui a consacré l'autonomie de la Banque d'Algérie et l'introduction de règlementations bancaires conformes aux règles de l'économie du marché. Par la suite, la loi n° 90-10 a été mise à jour, en vertu de l'Ordonnance n° 11-03 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, afin de renforcer les conditions de contrôle des banques et des institutions financières, et de mettre en place des mécanismes de surveillance, d'information et d'alerte plus précis. «Les dispositions de la présente loi favoriseront la relance économique à travers le renforcement de l'inclusion financière, la diversification des sources de financement de l'économie et le développement du marché financier», a-t-il souligné.

R. E.

Relizane : plus de 200.000 ha de terres agricoles aménagés

Mohamed Abdelhafid Henni a annoncé la révision prochaine des procédures juridiques des élections des conseils interprofessionnels des filières agricoles dont les mandats expireront cette année, en prenant en compte, au titre de ces mesures, l'élection des représentants de ces conseils qui possèdent une expérience dans le domaine agricole dans le cadre des efforts du ministère à organiser le secteur...

Plus de 200.000 hectares de terres agricoles sont aménagés pour leur distribution prochaine aux investisseurs des wilayas dans le sud du pays, a annoncé mardi depuis Relizane le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Mohamed Abdelhafid Henni. Animant un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que l'Office national des terres agricoles (ONTA) a aménagé, pour la prochaine distribution, plus de 200.000 ha de terres agricoles dans les wilayas dans le sud du pays, à l'instar d'Adrar, El Ménéa, Timimoune, Ouargla, Illizi et Djanet. M. Henni a ajouté, à ce propos, que les dossiers des investisseurs ont obtenu la qualification à travers la plateforme numérique lancée par son ministère pour recevoir les demandes d'exploitation des terres agricoles dans le cadre de l'investissement privé dans le sud du pays. Une commission spécialisée a été installée pour étudier les dossiers, a-t-il indiqué, précisant que l'opération de distribution des terres agricoles aux investisseurs des wilayas dans le sud du pays sera achevée "avant la fin du mois de juin prochain". L'objectif de cette opération, a relevé le ministre, est d'atteindre d'ici à la fin de l'année prochaine un (1) million d'hectares de terres cultivées en céréales dans le sud du pays, avec un rendement attendu de 70 à 80 quintaux à l'hectare. Par ailleurs, Mohamed Abdelhafid Henni a annoncé la révision prochaine des procédures juridiques des élections des conseils interprofessionnels des filières agricoles dont les mandats expireront cette année, en prenant en compte, au titre de ces mesures, l'élection des représentants de ces conseils qui possèdent une expérience dans le domaine agricole dans le cadre des efforts du ministère à organiser le secteur. Le ministre a également évoqué le lancement de la préparation d'une campagne de lutte contre les incendies de forêt au sein de l'Autorité nationale de lutte contre les incendies, sachant qu'il sera procédé, début mai prochain, à l'installation d'un comité composé de 13 secteurs ministériels qui aura pour mission d'élaborer un programme d'actions initial pour protéger l'environnement forestier dans le pays contre le danger des incendies. Il a ajouté que "l'instance nationale de lutte contre les feux de forêts prendra des mesures juridiques strictes contre ceux qui mettent délibérément le feu", soulignant la poursuite de l'action de sensibilisation visant "à lutter contre les mauvais agissements causant des feux dans les zones boisées du pays". Par ailleurs, M. Henni a annoncé qu'une commission spécialisée relevant de son département ministériel se rendra dans la wilaya de Relizane, au cours de la semaine prochaine, afin d'étudier la possibilité de l'extension des superficies des plantations d'oliviers destinées à la production d'huile d'olive de la qualité "Sigoise ", ainsi que la réalisation d'un diagnostic de terrain pour mettre en avant les atouts de la wilaya dans la filière oléicole. Lors de sa visite au siège de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Relizane, le ministre a mis l'accent sur la nécessité, pour les producteurs de céréales, de contribuer à la réussite de la prochaine campagne moisson-battage, avec obligation de déposer la récolte au niveau des docks silos relevant de la CCLS. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a, lors de sa visite dans la wilaya, inspecté la ferme pilote privée "Frères Kheireddine", dans la commune de Bendaoud, spécialisée dans la céréaliculture et l'élevage, ainsi que la laiterie "Frères Benoula", réalisée dans le cadre d'un investissement privé, dans la commune d'El-Kettar. M. Henni a reçu des explications sur un projet réalisation d'une forêt récréative dans la zone "Mont Farah" (commune d'El Kalâa), un investissement privé également. Le ministre s'est également intéressé à une présentation du plan de lutte contre les feux de forêts dans la wilaya de Relizane pour l'année 2023. **APS**

TLEMCEN: POUR UNE AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ DANS LA WILAYA

Dans le cadre de la série de visites d'inspection et de suivi périodique des agents du secteur de la santé dans la wilaya de Tlemcen et en application des instructions du wali, le directeur de la santé a effectué une visite d'inspection de différentes structures. Il a été question, selon un communiqué de la wilaya, de la salle d'examen et de traitement Feddane-Sbaâ, des polycliniques de Sidi Chaker et de Boudghen et de la clinique dentaire du centre hospitalo-universitaire de Tlemcen. A cet effet le même responsable s'est enquis des conditions de travail en inspectant les différents services et activités de ces cliniques et a donné des instructions pour «remédier aux lacunes constatées». Le directeur de la Santé a également inspecté l'avancement des travaux du projet de réalisation d'une polyclinique à Boudjlida, dans le quartier Abdelmoumen-Ben-Ali et d'un projet de réalisation d'une polyclinique à Hannaya. «A noter que ces projets contribueront efficacement à l'amélioration et au renforcement du système de santé de la wilaya de Tlemcen», a conclu la même source.

R. R.

UTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES DANS L'IRRIGATION : UN PREMIER PROJET À TIPASA

Pour la première fois à Tipasa, une station d'épuration des eaux usées (Step) sera dotée d'un système tertiaire, soit un procédé de traitement additif qui permettra de récupérer l'eau pour l'irrigation. C'est un des projets pilotes lancés à l'échelle nationale et dont les retombées sont multiples que ce soit pour l'agriculture ou pour la protection et la préservation de l'environnement. Implantée sur un site de 2,6 hectares en amont du barrage Boukerdène dans la daïra de Sidi Amar, les travaux de la Step en question, lancés depuis six mois, connaissent un taux d'avancement de l'ordre de 30%. «Le délai de réalisation est fixé à 20 mois, donc le projet sera réceptionné d'ici la fin de l'année 2024» annonce Zaki Benchikh el Houcine, directeur de l'hydraulique à Tipasa.

R. R.

Bataille de Souk Ahras : concrétisation parfaite de l'unité et de la cohésion du peuple algérien

La grande bataille de Souk Ahras survenue le 26 avril 1958 a concrétisé d'une manière parfaite l'unité et la cohésion du peuple algérien, et a brisé l'arrogance de la France coloniale. Selon des témoignages de moudjahidine et d'historiens et des rapports français de l'époque, la bataille a commencé suite à des informations reçues par les forces coloniales sur la mise en branle d'une caravane d'armes et de munitions de guerre de Souk El Arba (Tunisie) en direction de la ligne électrifiée Morice puis l'est de l'Algérie. Aussitôt, les troupes françaises ont été positionnées à travers les zones montagneuses que devaient emprunter les moudjahidine notamment sur les hauteurs du djebel Bousalah près de Zaâruria et les vallées d'Oued Chouk (Souk Ahras) qui furent le théâtre principal de la bataille qui s'était prolongée vers Hammam Nebaïl et Dahouara (Guelma) sur un rayon de 50 km. Le convoi se composait du 4ème bataillon dirigé par le défunt moudjahid Mohamed Lakhdar Sirine et ses deux adjoints Youcef Latrach et Ahmed Deraia, de deux katibas de la wilaya II historique et d'une troisième de la wilaya III historique dont la mission était de protéger et d'appuyer le passage des armes et du matériel de guerre de la Tunisie vers les maquis des deux wilayas. Le 26 avril 1958, le convoi est repéré et les accrochages éclatent dans la localité d'Oued Chouk à Zaârouria, un site au relief très difficile et après une semaine de combats, des moudjahidine réussissent à se faufiler vers les monts de Mechrouha puis Dahouara à Guelma où les affrontements armés s'étaient poursuivis jusqu'au 2 mai 1958. Dans cette bataille, 639 moudjahidine sont tombés au champ d'honneur. Ils étaient originaires de différentes régions du pays et composaient les forces chargées par le commandement de la révolution de protéger le convoi d'armes qui avait réussi à traverser la frontière. L'armée coloniale a perdu, de son côté, 300 soldats tués en plus de 700 autres blessés, selon les mêmes sources. Pour Athmane Menadi de l'université de Souk Ahras, la bataille de Souk Ahras est la plus grande bataille après la deuxième guerre mondiale en termes du matériel de guerre et de soldats engagés : l'armée française y mobilisa les 9ème et 14ème régiments de parachutistes avec 900 éléments des troupes spéciales, les 8ème et 28ème régiments d'artillerie (900 soldats) et les 26ème, 151ème et 152ème régiments d'infanterie mécanique avec 1000 soldats au côté d'un grand nombre de soldats de la légion étrangère connus pour être les plus sanguinaires face aux moudjahidine. **R.R.**

LES JEUDIS DE L'EXPRESS

Pourquoi les Saoudiens ont-ils déco

Après avoir mené l'ultra-extrême droite d'Israël à la victoire lors des élections de novembre dernier, Benjamin Netanyahou, gonflé à bloc, espérait reprendre rapidement la marche en avant de Tel-Aviv vers une normalisation complète avec les régimes arabes.

PAR ALI ABUNIMAH
COFONDATEUR ET DIRECTEUR EXÉCUTIF DE «THE ELECTRONIC INTIFADA»
AUTEUR DE «THE BATTLE FOR JUSTICE IN PALESTINE»

Netanyahou planait toujours très haut, suite aux fameux accords d'Abraham, les arrangements concoctés sous l'administration Trump entre Israël d'une part et, d'autre part, les Émirats arabes unis (EAU), Bahreïn, le Soudan et le Maroc.

MAIS IL RESTAIT UNE IMPORTANTE AFFAIRE À CONCLURE, POUR LE GOUVERNEMENT ENTRANT : L'ARABIE SAOUDITE.

Bien que Riyadh ait fait d'importantes démarches pour se rapprocher de Tel-Aviv, le royaume reste toujours officiellement en dehors des accords d'Abraham.

Et, comme l'a reconnu Netanyahou lui-même en novembre, les relations diplomatiques et commerciales avec les plus petits des États arabes ne se sont pas établies sans l'approbation saoudienne.

Netanyahou a affirmé qu'établir en fin de compte des relations normales avec les Saoudiens constituerait un bond quantitatif en avant qui mettrait fin effectivement au conflit israélo-palestinien – sans doute en isolant et en affaiblissant un peu plus encore les Palestiniens, ou quelque chose dans le genre, comme doivent l'espérer les Israéliens.

Cela consoliderait également l'axe dominé par les Américains contre l'Iran, depuis longtemps l'ennemi héréditaire des régimes de Tel-Aviv et de Riyadh.

En décembre, espérant peut-être flatter les Saoudiens, Netanyahou a pressé instamment Washington de réaffirmer son engagement envers la sécurité de l'Arabie saoudite – un élément, entre autres, des liens fragiles existant entre la Maison-Blanche et la monarchie absolue.

L'administration Biden – qui a toujours été aussi enthousiaste que celle de Trump à propos des accords d'Abraham – a apparemment fait de son mieux pour négocier des pourparlers en coulisse en vue de tenter de conclure un arrangement saoudo-israélien, comme l'a révélé en mars The Wall Street Journal.

Mais les exigences exorbitantes prétendument avancées par les Saoudiens – des garanties sécuritaires de la part des EU, davantage des ventes d'armes et d'assistance dans un programme nucléaire civil – semblaient destinées à être rejetées et à fournir par conséquent à Riyadh une façon d'éviter de dire officiellement oui à Israël.

C'était le premier signe significatif de ce que les Saoudiens étaient en train de changer d'avis quant à transformer en mariage leur engagement avec Israël.

UNE ÉVOLUTION DANGEREUSE POUR ISRAËL

Le même mois, pendant ce temps, il se produisait un tremblement de terre diplomatique : Plutôt que de consommer sa relation avec Tel-Aviv et de signer officiellement pour la croisade obsessionnelle d'Israël contre l'Iran, les Saoudiens décidaient en lieu et place de faire leur paix avec Téhéran.

Pire même, selon la perspective israélienne – et de façon plus importante aussi, selon celle des Américains –, le rapprochement historique fut orchestré par la Chine, dont la stature, la confiance et le pouvoir internationaux croissants font tirer des sonnettes d'alarme du côté des managers impérialistes de Washington. La Chine qui, jamais auparavant, n'avait réalisé une telle percée diplomatique majeure dans la région, propose aujourd'hui de faciliter les pourparlers de paix entre les Israéliens et les Palestiniens.

L'ancien Premier ministre israélien Naftali Bennett a qualifié la reprise des liens entre l'Iran et l'Arabie saoudite d'évolution grave et dangereuse pour Israël et de victoire diplomatique significative pour l'Iran.

L'Institut pour les Études sur la Sécurité nationale de l'Université de Tel-Aviv, un nid d'experts peuplé de vétérans des renseignements et de l'establishment militaire d'Israël, a publié un article déplorant hautement qu'Israël, qui semblait se trouver au seuil de l'acceptation dans le monde arabe, en est pour l'instant rejeté. Suite à la percée irano-saoudienne, l'administration Biden a envoyé William Burns, le directeur de la CIA, à Riyadh afin qu'il passe un savon aux Saoudiens.

Mais, bien évidemment, l'espion américain en chef a dû essayer une rebuffade de la part de Mohammad bin Salman, qui est en même temps le prince héritier, le Premier ministre et le dirigeant de fait du royaume.

Selon David Ignatius, un journaliste du Washington Post qui reflète de façon fidèle la pensée du gouvernement américain, Mohammad bin Salman a fait savoir à des confidents saoudiens que les États-Unis restaient le partenaire du royaume, mais pas son unique partenaire.

Le prince héritier a dit à ces initiés que ses prédécesseurs auraient immédiatement répondu favorablement aux requêtes américaines mais, selon Ignatius, l'actuel dirigeant saoudien a déclaré : J'ai rompu avec cela parce que je veux des choses en retour.

Pour l'instant, entre autres, les Saoudiens rejettent régulièrement les requêtes américaines en vue d'accroître la production pétrolière dans le but de faire baisser les prix.

Ignatius interprète la chose comme un message saoudien signifiant que les États-Unis ne tirent pas les ficelles dans le golfe Persique et ils ne le font plus non plus sur le marché du pétrole.

Pour le meilleur ou pour le pire, l'ère de l'hégémonie américaine au Moyen-Orient est révolue.

En attendant, les Saoudiens et les Iraniens vont de l'avant en réouvrant les ambassades et en invitant mutuellement leurs chefs d'État dans leurs capitales respectives.

Détail plus important, leur rapprochement – une fois de plus, avec la médiation compétente des Chinois – a pavé la voie vers un accord afin que soit enfin mis un terme à la guerre au Yémen.

Ce serait le bénéfice le plus concret et immédiat pour les habitants de ce pays, où huit années de bombardements et de guerre sous la direction des Saoudiens et avec le soutien des EU, plus la famine qui en a résulté, ont tué des centaines de milliers de personnes au beau milieu de ce que les Nations unies ont qualifié de pire crise humanitaire de la planète.

L'AMÉRIQUE SUR LE DÉCLIN

Les dernières démarches saoudiennes et leurs implications pour les États-Unis et leur client Israël ne peuvent être comprises que dans le contexte des changements politiques de l'époque, à savoir la montée de la Chine en tant que puissance mondiale, son alliance qui se renforce avec la Russie et l'érosion de la puissance américaine.

Cette dernière semble accélérer en raison de l'engagement mal avisé et ouvert de Washington dans une guerre par procuration contre la Russie que l'Ukraine n'a pas la moindre chance de gagner.

L'arrogance avec laquelle les élites américaines et européennes ont adopté cette guerre – quelques mois à peine après leur retrait humiliant et chaotique de l'Afghanistan – s'est fracassée sur les rochers de la réalité. En raison de toutes leurs dépenses militaires massives, les EU n'ont précisément pas les ressources industrielles et militaires – en particulier les systèmes de défense aérienne et l'artillerie – pour soutenir l'Ukraine dans une guerre terrestre exténuante et à l'ancienne qui se déroule sur le continent européen.

Les sanctions européennes et américaines destinées à susciter choc et effroi et qui, selon les dires du président Joe Biden, plongeraient le rouble dans le trouble et la ruine et couleraient l'économie russe, ont non seulement totalement échoué, mais ont valu des retours de flamme à leurs auteurs.

Aujourd'hui, partout dans le monde, des pays accélèrent la dédollarisation – commerçant avec leurs propres devises plutôt qu'avec les devises américaines – afin de se protéger de l'arme des sanctions bien trop utilisée par Washington.

LA SECRÉTAIRE AU TRÉSOR DE BIDEN, JANET YELLEN, A RECONNU EN PUBLIC, CE MOIS-CI, QU'

il y a un risque, quand nous recourons à des sanctions financières qui sont liées au rôle du dollar, c'est qu'au fil du temps, cela pourrait saper l'hégémonie du dollar.

Tout cela est bien éloigné de la position occupée par les États-Unis au sortir de la guerre froide : celle d'un colosse militaire, diplomatique et économique sans le moindre rival.

Aucune autre puissance n'aurait pu réunir une armée forte d'un demi-million d'hommes et la déployer à l'autre bout du monde comme les États-Unis l'ont fait en 1990-1991 pour libérer le Koweït de l'occupation irakienne.

Ce nouvel ordre mondial sous la domination militaire et diplomatique américaine – comme l'avait appelé communément le président George H. W. Bush – était censé durer à jamais.

Du moins, c'est ce qu'espéraient garantir les néoconservateurs qui avaient conçu les invasions de l'Afghanistan et de l'Irak au lendemain du 11 sept

UN ALLIÉ NON FIAB

Mais cela ne s'est pas cette façon. L'agress treuse et criminell contre l'Irak, en 200 débouché sur une p une influence durable ne s'est terminée que forcement de l'Iran – cible de la liste noire d servateurs.

Ce sont des sociétés c non pas américaines, de compte, rebâtissen La guerre de chang régime de l'adm Obama en Libye a r gouvernement de M Kadhafi et l'a rempla État voyou sans lo plaque tournante pou d'êtres humains.

La guerre de chang régime dirigée par Syrie – pendant long aussi une cible des né teurs – et utilisant de diaires djihadistes liés a été arrêtée dans so l'intervention de la Ru Aujourd'hui, avec le ment irano-saoudien, de nouveau bien accu le camp arabe.

PUIS, ÉVIDEMMENT DÉFAITE AMÉRICAIN AFGHANISTAN. POURQUOI NORMA

Les intelligen robots anthr façonneront résoudre des rationaliser sécurité, ma

PAR EMANUEL PIE

L'histoire enseigne pies sont des dys puissance et que la tion de leurs ancê réalité de leurs hér va de même pour gences artificielles capacités d'analyse de compréhension, risation, de prédic raisonnement, sup celles de l'homme, donner lieu à des ultroniens.

Lesdeepfakes cap tromper des millio sonnes ne sont qu' me insignifiant, bien matique, de l'ère d hybrides menées pa ligences artificielle sera jalonné de dés permanentes, de cognitives à fort d'opérations de dés

ommandé leur mariage avec Israël ?

embre.

LE

terminé de
ion désas-
e des EU
03, n'a pas
résence et
s des EU et
par le ren-
une autre
des néocon-

hinoises, et
qui, en fin
t l'Irak.
gement de
inistration
renversé le
Mouammar
acé par un
is et une
ur le trafic

gement de
les EU en
gtemps elle
eoconserva-
es intermé-
à al-Qaida,
on élan par
ussie.
rapproche-
la Syrie est
ueillie dans

, IL Y A LA
NE EN

LISER ?

Au vu de tout ce qui précède, on pourrait difficilement blâmer les saoudiens de chercher une façon de sortir de leur totale dépendance à l'égard de Washington – une relation qui a débuté en 1945 et qui s'a fait que s'intensifier dans la période unipolaire qui a marqué la fin de la guerre froide et qui a suivi la guerre du Golfe de 1990-1991.

La normalisation avec Israël – selon les termes imposés par Washington et Tel-Aviv – n'a eu de sens que dans un contexte où les Saoudiens devaient faire tout ce qu'ils pouvaient pour satisfaire leurs patrons américains. Et, si cela signifiait brader les Palestiniens et accepter le sionisme, tant pis, qu'il en soit ainsi.

Dans un monde multipolaire émergent, les Saoudiens ont des options et Mohammad bin Salman a clairement l'intention de les poursuivre. Washington se trouve à 7 000 milles (11 200 km) de Riyadh et est de plus en plus perçu comme étant d'humeur inégale et très peu fiable.

Pendant ce temps, l'Iran sera toujours un proche voisin et l'Arabie saoudite se trouve sur le même continent eurasien que la Russie et la Chine.

Des liens économiques en plein essor signifient que la Chine est désormais le premier partenaire commercial de l'Arabie saoudite. Enfin, la sécurité de l'Arabie saoudite ne peut être garantie que par de bonnes relations avec ceux dans le voisinage de qui elle vit et avec ceux qui sont ses partenaires commerciaux.

LA RÉALITÉ QUI SOMBRE

De même qu'ils dirigent la reprise par les Arabes des liens avec le gouvernement syrien (après avoir aidé les Américains à le renverser pendant des années), les Saoudiens ont l'intention d'accueillir la direction du Hamas, dans les jours qui viennent.

Cette démarche, qui vient après des années de distanciation, réduit un peu plus encore les espoirs israéliens de liens avec l'Arabie saoudite, estime The Times of Israel.

Il s'avère que la réalité sombre progressivement, et même avec certains des bellicistes néoconservateurs les plus enragés de Washington, maintenant que les Saoudiens n'agissent plus comme des vassaux serviles que l'Amérique peut commander selon ses caprices.

Un peu plus tôt, ce mois-ci, le sénateur républicain Lindsay Graham, l'un de ces faucons, a rencontré le prince héritier Mohammed bin Salman.

L'opportunité de favoriser les relations américano-saoudiennes est réelle et les réformes en cours en Arabie saoudite sont également réelles, s'est extasié Graham après la rencontre.

Le sénateur a ajouté qu'il envisageait de travailler avec l'administration et les républicains du Congrès pour voir si nous pouvons amener les relations américano-saoudiennes au prochain niveau.

C'est le même Graham qui avait promis un tsunami bipartisan contre l'Arabie saoudite à propos de l'assassinat horrible et du démembrement, en 2018, du dissident saoudien et journaliste du Washington Post Jamal Khashoggi, assassinat dont la CIA avait conclu qu'il avait été commandé par Mohammed bin Salman en personne.

Mais Graham n'avait aucunement fait mention de ce désagrément et, en lieu et place, s'était concentré sur une bonne nouvelle, à savoir que les Saoudiens avaient commandé pour 37 milliards de USD d'avions de ligne Boeing manufacturés en Caroline du Sud, l'État du sénateur.

LES DÉSILLUSIONS ISRAÉLIENNES

Après sa visite à Riyadh, Graham s'est rendu à Jérusalem, où il a dit à Benjamin Netanyahou que les EU entendaient travailler d'arrache-pied pour assurer la normalisation israélo-saoudienne. J'ai dit [à Mohammad bin Salman] que le meilleur moment pour améliorer nos relations, c'était maintenant ; que le président Biden était très intéressé par la normalisation des relations avec l'Arabie saoudite et, à son tour, par la reconnaissance par l'Arabie saoudite de l'État juif seul et unique, a déclaré Graham à son hôte israélien.

NOUS VOULONS LA NORMALISATION ET LA PAIX AVEC L'ARABIE SAOUDITE, A RÉPÉTÉ NETANYAHOU.

Cet accord pourrait avoir des conséquences monumentales, des conséquences historiques à la fois pour Israël, pour l'Arabie saoudite, pour la région et pour le monde.

Mais ce sont des illusions. L'intérêt saoudien dans la paix avec Israël a culminé quand Riyadh s'est senti le plus vulnérable et a eu besoin de consolider ses relations avec les EU. Maintenant que le royaume poursuit une stratégie multipolaire, quelle est l'urgence ?

Les Saoudiens, avec leur solide richesse pétrolière, auront toujours quelque chose à proposer à d'autres pays et, de ce fait, d'autres options. Que peut proposer Israël ? Ses technologies d'espionnage et sa haute technologie surmédiatisée peuvent être utiles à certains régimes mais elles ne sont guère uniques. Israël dispose d'une industrie manufacturière réduite et non concurrentielle et il n'a rien d'un important producteur d'énergie.

C'est plutôt un projet colonial de peuplement toxique de l'Occident et qui se borne à devenir de plus en plus horrifiant et extrémiste. Il n'a guère de perspective de trouver un autre sponsor aussi dévoué et généreux que les États-Unis. Cela signifie que, du fait que la puissance américaine continue à régresser régionalement et mondialement, celle d'Israël fait de même. En même temps, personne ne devrait s'illusionner de ce que le régime saoudien puisse avoir la moindre objection de principe d'accepter Israël et le sionisme. Il a déjà prouvé qu'il était plus que susceptible de le faire pour autant que cela convienne aux intérêts du régime. Mais quand la normalisation saoudo-israélienne viendra, pour autant qu'elle se fasse, cela sera bien plus envisageable, parce que ce sont les Israéliens, et non les Saoudiens, qui cherchent désespérément une ligne de vie partout où ils pourront sortir d'une crise existentielle permanente :

Sans soutien extérieur massif, la colonie de peuplement sioniste en Palestine a devant elle un avenir très sombre.

CHATGPT, ROBOTS ET DEEPFAKES : A QUOI RESSEMBLERONT LES GUERRES DU FUTUR ?

nces artificielles, sous toutes leurs formes - des opomorphes aux machines à apprendre - l'avenir de l'humanité. Elles aideront l'humanité à s problèmes insolubles pour l'esprit humain, à les systèmes de production et à améliorer la is les risques et les opportunités seront équivalents.

TROBON

que les uto-
stopies en
science-fic-
tres est la
itiers. Il en
les intelli-
, dont les
, de calcul,
de mémo-
tion et de
périeures à
pourraient
scénarios

pables de
ns de per-
un prodro-
n qu'emblé-
les guerres
r des intel-
es. L'avenir
infodémies
e guerres
impact et
tabilisation

(infaillibles ?) conçues par des cerveaux artificiels.

LE FUTUR EST DÉJÀ LÀ

Un chercheur et une intelligence artificielle dialoguent. Le premier demande à la seconde des informations sur un pays dont il aimerait avoir une connaissance complète et approfondie. Le programme satisfait l'humain en lui donnant un résumé détaillé et impartial de la culture, de l'économie, de la société et de l'histoire de ce pays.

Une fois que le chercheur a expérimenté l'extraordinaire capacité de stockage de données du programme, il s'intéresse à la question de savoir si l'interlocuteur virtuel est également capable de traiter l'information et de la traduire en une série de simulations. Les mots clés des scénarios demandés par le chercheur à l'intelligence artificielle sont contre-insurrection, déstabilisation et révolution. Le programme prend en charge la demande de l'homme. Il pense, ou plutôt traite. Les résultats sont ensuite publiés: les peurs et les faiblesses les plus profondes des habitants du pays étudié. L'homme transmet les données à ses supérieurs. Ces données seront utilisées quelques années plus tard dans le cadre d'une guerre larvée lancée contre ce pays analysé par le programme, ce qui s'avérera décisif pour l'écriture de l'épilogue. Ce qui vient d'être raconté pourrait être une histoire du futur: une conversation entre un conseiller à la sécurité nationale et un transformateur auto-apprenant, sous la forme d'un chatbot, appartenant à la famille ChatGpt. Cela pourrait être le cas, sauf que cela s'est déjà produit. Ce qui vient d'être raconté, c'est l'histoire (semi-inconnue) d'un logiciel d'étude de la contre-insurrection, baptisé Politics, imaginé par quelques génies de l'informatique en 1965 dans le cadre du projet Camelot. Le logiciel leur a indiqué que les conditions d'une guerre civile étaient réunies au Chili et que les Chiliens craignaient que le conflit politique croissant ne dégénère en un coup d'État antidémocratique. Il a également indiqué qu'en cas de coup d'État, le président détrôné devrait être tué pour stabiliser la situation après le coup d'État. En 1973, huit ans après l'élaboration du scénario, la guerre totale contre le Chili de Salvador Allende, orchestrée par le duo Nixon-Kissinger, s'est terminée comme l'avait prédit Politics. On peut légitimement se demander, en connaissant cette histoire, de quoi seront capables les intelligences artificielles de demain.

VERS L'ÈRE DES "GUERRES PARFAITES"

Les capacités intellectuelles hors normes des intelligences artificielles, dont certaines sont conçues pour s'auto-améliorer à l'infini, pourraient reléguer au dépotoir de l'histoire les stratèges militaires et les conseillers en sécurité nationale.

Car un cerveau capable d'élaborer des scénarios basés sur le calcul de toutes les variables, et donc parfait, rendrait obsolète l'utilisation de l'esprit humain, certes faillible.

Une armée qui s'appuie sur l'intelligence artificielle connaît ses chances de victoire.

Un homme d'État entouré de conseillers électroniques connaît à l'avance les résultats de chaque décision. Un désinformateur qui ordonne à une armée de super-trolls et de chatbots de mener une guerre psycho-informative peut fragmenter un pays rival sans coup férir.

Des guerres parfaites, ou presque. Les deep fakes, vulgairement appelés deepfakes, ne sont qu'un avant-goût du potentiel déstabilisateur des intelligences artificielles. Leur qualité est inévitablement appelée à croître : aujourd'hui, il s'agit d'images, de sons et de vidéos essentiellement réalistes mais intuitivement faux; demain, la vérification des faits ne suffira pas à distinguer le vrai du faux et le démasquage d'un canular sera suivi de la production instantanée d'un autre.

Une déresponsabilisation permanente

Les chatbots basés sur l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, comme ChatGpt, pourraient être piratés à l'insu des opérateurs et utilisés pour mener des opérations psychologiques, sur des individus ou des échantillons, de nature destructrice - meurtres, massacres - ou autodestructrice - suicides. Ou encore, des chatbots malveillants mais d'apparence anodine pourraient être créés et commercialisés aux mêmes fins.

Ce ne sont pas des délires de science-fiction: en Belgique, au début de l'année 2023, un homme se serait suicidé à l'instigation d'une intelligence artificielle programmée pour des conversations neutres. Il est légitime de se demander ce qui pourrait arriver, ou plutôt ce qui arrivera, avec l'apparition de logiciels programmés pour tuer.

MALI :

Plus de 36 000 déplacés internes enregistrés à Ménaka

Quelque 36 852 déplacés internes ont été enregistrés dans la ville de Ménaka, dans le nord du Mali, à la date du 31 mars 2023, suite aux affrontements entre l'État Islamique au Grand Sahara et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans, a déclaré à Anadolu, mardi, le colonel major Issa Timbiné, gouverneur de la région de Ménaka.

«A la date du 31 mars 2023, nous avons enregistré 6142 ménages déplacés soit 36 852 personnes dont 3500 hommes, 3997 femmes, 14 464 filles et 12 688 garçons répartis sur 23 sites. Mais il faut noter que tous les jours que Dieu fait, il y a une augmentation de personnes déplacées qui arrivent à Ménaka», a précisé Issa Timbiné. Selon la même source, «ces déplacés sont assistés par des ONG avec l'appui de l'Etat malien aussi. Les autorités ont fait beaucoup de forages sur les sites de déplacés et d'autres en voie de construction dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition et du Premier ministre».Toutefois, le gouverneur de Ménaka souligne que «quel que soit la fourniture d'assistance, tant que ceux-ci ne sont pas chez eux, ils ne seront pas satisfaits parce qu'un déplace interne reste un déplacé», avant de préciser que «la situation est totalement calme dans la ville de Ménaka, les populations vaquent librement à leurs occupations quotidiennes. L'armée mène des patrouilles nuit et jour». La ville de Ménaka, au nord du Mali, est encerclée depuis le 10 avril courant par des hommes armés appartenant à l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) affilié à Daech, selon des sources locales. Tous les cercles de la région de Ménaka, à savoir Inekar, Anderamboukane et Tidermene, sont actuellement occupés par ce groupe, avait indiqué à Anadolu Sidi Barka Président du Conseil de cercle de Ménaka. Selon lui, certaines de ces localités étaient sous contrôle du Groupe de Soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM). Le dernier bastion du GSIM était Tidermene, tombé aux mains de Daech le lundi 10 avril 2023, expliquait-t-il. Dans un communiqué rendu public lundi, l'état-major général des Armées du Mali a informé l'opinion que dans le cadre de la sécurisation et de la réassurance

des populations, les Forces armées maliennes (FAMa) ont mené une reconnaissance offensive dans plusieurs secteurs de la région de Ménaka. La même source explique qu'une action majeure, menée dimanche 23 avril 2023 sur renseignements dans le secteur de Tin-fadimata situé à 27km au Nord-ouest de Ménaka, a permis d'interpeller douze (12) terroristes et de récupérer des matériels de guerre. L'état-major général des Armées précise que la situation sécuritaire dans l'ensemble des secteurs reconnus, y compris Tebesselamane, In-Agar, Chimam et Tin-fadimata, reste calme avant d'inviter les mouvements signataires de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger à coordonner leurs mouvements avec les Fama. Le Mali avait basculé dans l'insécurité depuis 2012 et, malgré le déploiement de forces régionales et internationales, la situation ne s'est pas stabilisée

I.M./Agences

MAGHREB ARABE

La Mauritanie et l'Algérie discutent du renforcement des relations bilatérales

Le ministre algérien des Affaires étrangères Ahmed Attaf s'est entretenu avec son homologue mauritanien Mohamed Salem Ould Merzoug Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est entretenu avec son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Merzoug, dans la capitale Nouakchott où il s'est rendu dans le cadre d'une visite officielle de deux jours. C'est ce qui ressort d'un communiqué diffusé, mardi, par le ministère algérien des Affaires étrangères. Selon la même source, Attaf et Merzoug ont discuté des relations bilatérales ainsi que des questions régionales. Au cours de la réunion, les derniers développements au Sahel et au Sahara ont également été abordés, précise le communiqué.

Les deux ministres ont en outre discuté des projets communs, notamment de la construction d'une autoroute qui reliera les régions de Tinduf en Algérie et de Zuveyrat en Mauritanie. Un protocole d'accord sur les consultations politiques, visant à établir un mécanisme durable pour améliorer les relations politiques entre les deux pays a également été signé. Par ailleurs, le chef de la Diplomatie algérienne s'est entretenu avec le président mauritanien, Mohamed Ould El-Ghazaouani, ainsi que le Premier ministre mauritanien, Mohamed Ould Bilal.

Remettant la lettre du président algérien Abdelmadjid Tebboune à El-Ghazaouani, Attaf a évoqué la volonté de Tebboune de renforcer la coopération entre les deux pays. D'autre part, Attaf et Bilal ont discuté des relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie

I. M.

BURKINA FASO/ATTAQUE DE KARMA :

Le bilan passe de 60 à plus de 100 morts

Le bilan de l'attaque survenue le 20 avril courant contre le village de Karma, dans la province du Yatenga, dans le Nord du Burkina Faso, et attribuée à des "individus arborant des tenues des forces armées nationales" est passé de 60 à plus de 100 morts, a annoncé mardi un collectif des survivants.

"A ce jour (mardi), nous ne sommes pas en mesure de dresser un bilan exact, mais selon les survivants, on dénombre plus d'une centaine de morts et plusieurs blessés par balles dont des femmes et des enfants", ont écrit dans une déclaration conjointe Belem Daouda et Belem Salif, respectivement représentant des ressortissants du village de Karma et représentant des rescapés des évènements. Dans son récit, le collectif des survivants a expliqué que "plusieurs groupes de villageois ont été exécutés sur place, tandis que des blessés qui ont tenté de s'enfuir ont été poursuivis et achevés". Pour sa part, la porte-parole du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Ravina Shamdasani, a souligné mardi, dans un communiqué, que des rapports indiquent que le 20 avril, "des hommes armés en uniforme, qui seraient des membres des forces de défense et de sécurité accompagnés d'auxiliaires paramilitaires connus sous le nom de Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), ont encerclé le village de Karma, dans le nord de la province du Yatenga, et ont tiré au hasard sur des personnes". "Selon les informations disponibles, au moins 150 civils auraient été tués et de nombreux autres blessés. Les hommes armés ont ensuite pillé les maisons, les magasins et les mosquées", a-t-elle dit.

Trois jours après l'attaque, soit le 23 avril courant, le procureur du tribunal de grande instance de Ouahigouya (Nord), Lamine Kaboré, a annoncé que "60 personnes avaient été tuées et qu'une enquête sur l'attaque était en cours". "Cette enquête doit être rapide, approfondie, indépendante et impartiale et doit déboucher sur des poursuites crédibles, si l'on veut mettre fin à ces violations flagrantes", a déclaré la porte-parole du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme.

Elle a appelé toutes les parties au conflit au Burkina Faso à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment en s'abstenant de prendre pour cible des civils et des biens de caractère civil. "Le fait de prendre délibérément pour cible des civils ou des personnes qui ne participent pas directement aux hostilités constitue un crime de guerre", a-t-elle prévenu. Les parents des victimes ont déclaré qu'ils sont entrés en contact avec les autorités administratives et judiciaires sans suite à part le communiqué du procureur annonçant l'ouverture d'une enquête. "Nous appelons les autorités à réunir les conditions pour que nous puissions procéder à l'enterrement de nos parents dont les corps gisent toujours dans la nature. Nous exigeons toute la lumière autour de cette affaire", ont-ils lancé. Le gouvernement burkinabè n'a pas encore communiqué sur les faits.

R.I./Agences

LIBYE :

Les corps de 47 migrants retrouvés en trois jours

Leurs embarcations ont fait naufrage au large des côtes du pays dans quatre incidents distincts, selon les garde-côtes libyens et le Croissant-Rouge

Les autorités libyennes ont repêché les corps de 11 migrants en situation irrégulière dont les embarcations ont fait naufrage au large des côtes du pays, portant à 47 le nombre total de corps repêchés au cours des trois derniers jours. Dans une déclaration à Anadolu, Mohamed Ali, un garde-côte libyen a affirmé que "les corps de 11 migrants clandestins, dont un enfant, ont été repêchés après le lancement d'une alerte de détresse dans la matinée de mardi, au sud d'Al-Qarbouli (60 km à l'est de Tripoli)." "Nous avons pu secourir environ 61 migrants qui se trouvaient à bord de l'embarcation sinistrée, qui transportait des personnes de Syrie, du Pakistan, du Bangladesh et d'autres nationalités africaines", a-t-il indiqué. Dans ce contexte, la branche du Croissant-Rouge libyen de Sabratha (70 km à l'ouest de Tripoli) a annoncé mardi dans plusieurs communiqués avoir repêché environ «36 corps de migrants illégaux après que des embarcations ont coulé au large de la ville lors de 3 opérations en 3 jours». Mardi, le Croissant-Rouge a déclaré dans un communiqué publié sur Facebook que pour le troisième jour consécutif, l'ambulance et l'équipe d'urgence ont retrouvé 8 corps sur la plage de Sabratha". Dans une autre déclaration, lundi, la même source a souligné que "des volontaires ont effectué une mission humanitaire ardue et douloureuse, au cours de laquelle ils ont récupéré les corps de 11 migrants, qui ont été transférés à l'hôpital". Dimanche, le Croissant-Rouge a indiqué dans un communiqué avoir "repêché, en présence du parquet et du commissariat de police de Sabratha, environ 17 corps sur la plage malgré les conditions météorologiques difficiles et la complexité d'accès aux lieux où se trouvaient les corps." La Libye, bordant la Méditerranée, est un point de passage pour les migrants africains irréguliers vers l'Europe à la recherche d'une vie meilleure, fuyant les guerres, les troubles et la détérioration des conditions économiques dans leurs pays.

R.I./anadolu

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF/CAT U16

Bons débuts pour les sélections algériennes

Ce rendez-vous reste une aubaine pour les Algériens afin de se frotter au niveau supérieur. Au total, cinquante-deux athlètes dont vingt-trois filles issus de dix-neuf pays, y prennent part. Cette compétition continentale est organisée par la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec la Confédération africaine de la discipline (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF).

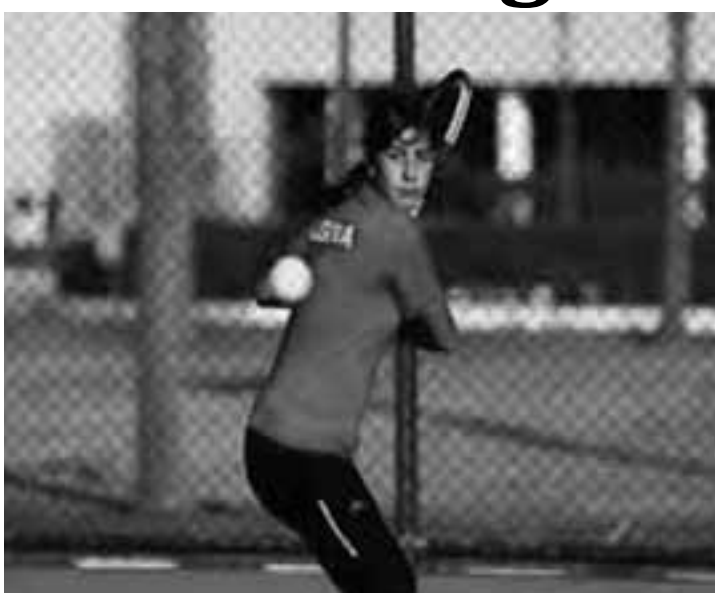

Les sélections algériennes de tennis U16 ''filles et garçons'' ont connu des fortunes diverses lors de la première journée du Championnat d'Afrique ITF/CAT (25-29 avril), entamé mardi au Tennis club de Bachdjarah (Alger). En effet, sur les douze (12) algériens engagés (6 garçons et 6 filles), six athlètes dont deux filles seront présents mercredi au deuxième tour des épreuves simples. Tôt dans la journée, trois Algériens se sont qualifiés pour le 2ème tour: il s'agit de Wassim Benguergoura, Kamyl Chebboub et Arris Bahloul. Benguergoura a dominé le Béninois Précieux Becoude sur le score 6-1, 6-1, alors que Chebboub a peiné avant de battre le Ghanéen Rafael Dowuna 2-6, 6-3, 7-6. Le 3e Algérien engagé en compétition, Arris Bahloul a éliminé le Tunisien Anas Ben Cheikh 3-6, 6-4, 6-1. Par la suite, Fares Belamiri a dominé le Kenyan Ruhan Bhandari 6-2, 6-1. Pour sa part, Melissa Benamar Kerfah s'est distinguée contre la Béninoise Djemil Honvou 6-1, 6-0. La favorite algérienne, en l'occurrence Maria Badache, a été exemptée du premier tour. L'Algérienne, tête de sérié N5, affrontera mercredi au 2ème tour la Rwandaise Melissa Ishimwe Bimenyimana. Les six autres algériens engagés n'ont pas connu le même sort et ont été éliminés dès l'entame de la compétition. Yacine Meghari a perdu contre l'Angolais Daniel Domingo 6-1, 6-2. Idem pour Houda Benamar qui est tombée devant la Tunisienne Lina Soussi (6-0, 6-2), alors que Nora Iachouren n'a pas fait mieux face à la Tunsienne Tasnim Ismail (6-0, 6-3). Même résultat pour Lydia Arezki. ''Après le déroulement de la premiere journée, j'estime que nous avons enregistré des fortunes diverses. Je suppose que nous avions eu des résultats logiques mis à part l'élimination précoce de Wissal Boudjamoui. Il faut que vous sachiez que le niveau technique est très relevé avec les meilleurs joueurs de la catégorie du continent. Sur les douze participants, nous avons quatre garçons et deux filles qui sont au deuxième tour des épreuves simples'', a déclaré à l'APS Nabil Cheriak, président de la Fédération algérienne de tennis (FAT). Interrogé sur le niveau technique global de la compétition, le patron de l'instance fédérale estime qu'il est ''très relevé'' et la mission des Algériens est ''compliquée". ''La majorité des participants sont des cadets et ils sont bien classés au niveau international (ITF juniros, NDLR). La mission des nôtres reste difficile sachant que notre favorite, Maria Badache est classée en tête de série N5. Ce rendez-vous reste une aubaine pour les Algériens afin de se frotter au niveau supérieur. Il faut que vous sachiez que le tennis africain s'améliore de jour en jour'', a-t-il ajouté. Au total, cinquante-deux (52) athlètes dont vingt-trois (23) filles issus de dix-neuf (19) pays, prennent part à ce rendez-vous, à savoir: Algérie, Tunisie, Egypte, Libye, Maroc, Cameroun, Kenya, Burundi, Nigéria, Zimbabwe, Ghana, Togo, Mozambique, Bénin, Angola Ouganda, Rwanda, Iles Maurice, Madagascar. Initialement, les organisateurs avaient annoncé la présence de 64 athlètes (32 garçons et 32 filles) avant le retrait de quelque uns pour diverses raisons. L'organisation de ce rendez-vous continental est organisée par la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec la Confédération africaine de la discipline (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF).

APS

HANDBALL

L'ÉQUIPE NATIONALE EN STAGE AU BAHREÏN

Pour effectuer un stage jusqu'au 30 du mois en cours au Bahreïn ponctué par deux matchs amicaux contre la sélection locale les 27 et 29 du même mois, l'équipe nationale senior messieurs de handball s'est envolée mardi vers Al Manama. Pour ce troisième regroupement sous la férule de Lakhdar Arrouche, son adjoint Mahmoud Bouanik et l'entraîneur des gardiens Daoud Amar, 16 joueurs ont fait partie du déplacement. Après avoir annoncé la venue de quelques joueurs professionnels, le coach national s'est contenté d'un groupe 100% issu du championnat national. Selon des sources crédibles, la défection des professionnels est due à l'envoi tardif des convocations. Le règlement de la fédération internationale (IHF) stipule que les fédérations nationales affiliées doivent envoyer les convocations de leurs éléments évoluant à l'étranger à leurs clubs employeurs un mois avant le coup d'envoi du stage. Ce qui explique l'absence de tous les handballeurs concernés par ce déplacement au Bahreïn qui aurait été bénéfique à plus d'un titre en présence d'un groupe bien étoffé.

R.S.

TENNIS

SANS NADAL NI DJOKOVIC, ALCARAZ POUR VOIR DOUBLE À MADRID

Sacré au bout d'une folle semaine il y a un an à Madrid après avoir battu coup sur coup Rafael Nadal et Novak Djokovic, les deux grands absents de l'édition 2023, Carlos Alcaraz vise le doublé dans la capitale espagnole, à un mois de Roland-Garros (28 mai-11 juin). Comme il y a un an, le N.2 mondial débarque à Madrid fraîchement titré à Barcelone. Mais en un an, le phénomène espagnol — qui fêtera ses vingt ans le 5 mai pendant le tournoi madrilène — a bien grandi, devenu vainqueur en Grand Chelem, à l'US Open en septembre dernier, et N.1 mondial, un trône récupéré par Djokovic depuis. Si bien qu'en l'absence de Djokovic et Nadal, c'est lui le grand favori du Masters 1000 madrilène. Encore plus quand on voit comment il a malmené Stefanos Tsitsipas, le N.5 mondial spécialiste de la terre battue, en finale en Catalogne dimanche, pour s'offrir son troisième trophée de la saison, après Buenos Aires et Indian Wells.

R.S.

FOOT/CAN U17

Ghana, Nigeria, Cameroun, Gambie et Mali, les plus titrés de la compétition

Les sélections nationales du Ghana, du Nigeria, du Cameroun et du Mali sont les plus titrées de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans dont la 14e édition, organisée par l'Algérie, est prévue du 29 avril au 19 mai 2023 dans les villes d'Alger, Constantine et Annaba. La 14eme édition de la CAN U-17 enregistre la participation pour la première fois de douze (12) sélections, au lieu de huit, qui se disputeront, en plus du titre, les quatre billets offerts pour la Coupe du Monde de la catégorie, initialement prévue au Pérou, avant que la FIFA ne décide de la lui retirer. La Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans a été créée en 1995, et s'est alors tenue au Mali, par la Confédération Africaine de Football (CAF). Elle est organisée tous les deux ans. Les ''Blacks Starlets'' du Ghana ont ouvert le bal des consécrations en remportant la 1re édition, avant d'ajouter un second sacre en 1999. A l'instar du Ghana, quatre autres nations ont été sacrées double championnes : il s'agit du Mali (2015 et 2017), du Cameroun (2003, 2019), de la Gambie (2005 et 2009) enfin du Nigeria (2001 et 2007). La dernière édition qui a eu lieu en 2019 en Tanzanie a été remportée par le Cameroun. Parmi les douze pays devant prendre par à la 14e édition, le Nigéria détient le record de participation, avec un total de 11 présences. Voici les pays présents par groupes à la 14e édition: Groupe A: Algérie (pays organisateur), Sénégal, Congo, Somalie. Groupe B : Nigeria, Maroc, Afrique du Sud, Zambie. Groupe C: Cameroun, Mali, Burkina Faso, et Soudan du Sud.

PALMARÈS DE LA COMPÉTITION DEPUIS LA 1RE ÉDITION:

1995 (Mali): Ghana (1er)- Nigeria (2e) - Guinée (3e)
1997 (Botswana): Egypte (1re) - Mali (2e) - Ghana (3e)
1999 (Guinée): Ghana (1re) - Burkina Faso (2e) - Mali (3e)
2001 (Seychelles): Nigeria (1er) - Burkina Faso (2e) - Mali (3e)
2003 (Swazilande): Cameroun (1er)- Sierra Leone (2e) - Nigéria (3e)
2005 (Gambie): Gambie (1re)- Ghana (2e) - Côte d'Ivoire (3e)
2007 (Togo): Nigéria (1re) - Togo (2e) - Ghana (3e)
2009 (Algérie): Gambie (1re) - Algérie (2e) - Burkina Faso (3e)
2011 (Rwanda): Burkina Faso (1er) - Rwanda (2e) - Congo (3e)
2013 (Maroc): Côte d'Ivoire (1re) - Nigéria (2e)- Tunisie (3e)
2015 (Niger): Mali (1er) - Afrique du Sud (2e) - Guinée (3e)
2017 (Gabon): Mali (1er) - Ghana (2e) - Guinée (3e)
2019 (Tanzanie): Cameroun (1er) - Guinée (2e) - Angola (3e).

APS

RÉNOVATION DU STADE CAMP NOU : LE BARÇA EMPRUNTE 1,45 MILLIARD D'EUROS

Le FC Barcelone a emprunté 1,45 milliard d'euros pour boucler son plan de financement pour la rénovation du stade Camp Nou, qui débutera le 1er juin, a annoncé le club catalan lundi soir dans un communiqué. Au total, vingt investisseurs vont injecter 1,45 milliard d'euros, «une somme qui couvre le coût des travaux de l'Espai Barça (le nom du projet de rénovation du Camp Nou et d'autres infrastructures détenues par le FC Barcelone, NDLR)», a assuré le Barça dans son communiqué.» Le FC Barcelone a bouclé le financement de l'Espai Barça comme prévu, (…) en respectant les critères approuvés par référendum, c'est-à-dire sans engager le patrimoine du club et sans hypothéquer le stade», a affirmé le club blaugrana. Le 19 décembre 2021, 87,8% des représentants des socios (42.693 des 48.623 représentants, sur un total de plus de 146.000 socios), ces supporters-actionnaires, avaient donné leur feu vert à la direction du président Joan Laporta pour que le club engage une procédure de financement à hauteur de 1,5 milliard d'euros maximum.

"THÉÂTRE DU MURDJADJOU"

FORTE PRÉSENCE AU FESTIVAL MÉDITERRANÉEN DU THÉÂTRE POUR ENFANTS EN TUNISIE

La représentation théâtrale "100 pour cent environnement" de la troupe "Théâtre du Murdjadjou" d'Oran prendra part à la 4ème édition du Festival méditerranéen du théâtre pour enfants qui se tiendra à Médenine (Tunisie), du 28 avril au 1er mai prochain, a-t-on appris du représentant de la troupe, le dramaturge Bentayeb Bouhadjar.

Cette œuvre, écrite par Abdelkader Belkeroui et mise en scène par Youcef Gouassmi, sera présentée sur la scène de la salle de spectacles de Médenine, le 29 avril en cours, a indiqué Tayeb Bouhadjar à l'APS, soulignant que cette représentation, produite en 2017, est une pièce d'animation pédagogique dédiée aux enfants.

Cette œuvre théâtrale, qui exhorte l'enfant à la propreté de l'environnement et à protéger les volailles et les oiseaux de la pollution, raconte sous une forme humoristique l'histoire de l'artiste et du chat "Katous".

Les deux racontent l'histoire de leur rencontre qui invite le jeune public à un voyage au cours duquel il voit plusieurs animaux interprétés par les acteurs Merzouki Charafeddine, Belaidouni Rania, Houha Amine, Bentayeb Bouhadjar et Kihoul Bilal.

La pièce "100 pour cent environnement" a déjà remporté deux prix, sachant que la première version de cette pièce, interprétée par la troupe "Théâtre El Hakim", a remporté le prix de la meilleure performance masculine, grâce à l'acteur Belmekki Ilyès dans le rôle de "Katous", aux Journées nationales du théâtre pour enfants à Bordj Bou Arreridj.

La même pièce a également remporté le prix de la meilleure performance masculine, également par Amine Houhou, qui a interprété le rôle de "Katous" au Festival de Théâtre pour enfants de Boudouaou (Boumerdes) dans sa deuxième édition, présentée par la troupe "Théâtre du Murdjadjou". La même troupe s'attèle à produire une nouvelle représentation théâtrale intitulée "Rahik Zahrat El Amel" (Nectar de la Fleur de l'Espoir), au petit théâtre de la maison de jeunes "Ahmed Zabana" de Haï Sidi Bachir (ex-Plateaux) à Oran, a souligné un représentant de la troupe de l'association juvénile "Jil Tadamoun".

M.Dj.

OUVERTURE DE L'ATELIER DE FORMATION D'EXPERTS DU PATRIMOINE DE 44 PAYS AFRICAINS

Supplique pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, mardi à Alger, l'ouverture des travaux de l'atelier de formation d'experts de 44 Etats africains représentant "les points focaux" de l'UNESCO en Afrique, organisé par le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF), jusqu'au 29 avril en cours.

S'exprimant à l'ouverture de cet atelier continental intitulé : "Améliorer les connaissances des points focaux nationaux de 44 pays africains en matière d'élaboration des rapports périodiques dans le cadre de la concrétisation de la convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique", la ministre a affirmé que "l'Algérie ne ménage aucun effort pour accompagner tous les défis du continent africain dans un monde perturbé en raison des différents conflits aux objectifs multiples".

Lors de cette rencontre marquée par la présence du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, des représentants de plusieurs secteurs et du conseiller du président de la République chargé des organisations nationales et internationales et des organisations non gouvernementales, Hamid Lounaouci, Mme Mouloudji a indiqué que "le défi des pays africains aujourd'hui porte sur l'amélioration de la situation juridique pour préserver le patrimoine immatériel du continent et contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UNESCO".

L'atelier, poursuit la ministre, se veut "une occasion pour évaluer les politiques publiques consenties en faveur du patrimoine culturel immatériel en Afrique à même de permettre à tous les acteurs dans le domaine (organisations et experts) d'examiner de manière scientifique et participative la situation du patrimoine de notre continent et de chercher ensemble les mécanismes de protection, de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel immatériel".

La ministre a également évoqué les efforts de l'Algérie et son rôle pionnier au niveau international et régional en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et matériel en Afrique, notamment en ce qui concerne la convention de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 et celle de 2005 sur la protection et le renforcement de la diversité des expressions culturelles.

L'Algérie a été choisie par l'UA pour accueillir "le Grand musée africain" ayant pour mission de "faire connaitre le patrimoine africain et la restitution des propriétés culturelles pillées illégalement", a rappelé la ministre. Pour sa part, le directeur du CRESPIAF, Slimane Hachi a souligné que l'atelier était organisé "en collaboration avec l'UNESCO dont le thème est l'élaboration des rapports périodiques dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de 2003 pour la préservation du patrimoine culturel immatériel en Afrique". L'atelier a pour objectif "d'informer les points focaux des nouveaux mécanismes adoptés par l'Unesco en termes d'élaboration des rapports périodiques conformément à la convention de 2003, et ce après les changements et les modifications opérés en 2020 et qui ont été ratifiés en 2018 par les instances de l'Unesco", a expliqué M. Hachi.

Passant en revue les principales missions et activités du centre qu'il dirige, M. Hachi a affirmé "la disposition de l'Algérie à partager avec les participants son expérience en matière d'élaboration des rapports périodiques tout en braquant la lumière sur les difficultés rencontrées dans ce cadre". Le directeur du CRESPIAF a annoncé, dans ce sillage, l'organisation "octobre prochain" d'un séminaire international à Alger, à l'occasion de la célébration du 20e anniversaire de la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique.

Pour sa part, la cheffe de l'Unité de renforcement des capacités et politiques du patrimoine, Susanne Schnüttgen a exprimé sa joie quant à "la participation record" soit 44 pays africains, faisant part de "sa satisfaction pour tout ce qui a été réalisé dans cette période".

Mme Schnüttgen a également salué le rôle important de l'Algérie et ses efforts en termes de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel, mettant en avant l'importance du partenariat et de la coopération CRESPIAF-UNESCO.

Pour Mme Schnüttgen, "les rapports périodiques, dans leur nouvelle formule sont un outil pratique essentiel pour les politiques publiques relatives à la protection du patrimoine culturel et la réalisation du développement durable".

Lors du premier jour des travaux de l'Atelier, une séance a été tenue à huis-clos pour discuter des différents points ayant trait au thème de la rencontre.

L'évènement vise le renforcement de la coopération, l'établissement de partenariats ainsi que la présentation des différentes expériences régionales dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine immatériel, tout en mettant en exergue l'importance des rapports périodiques et leur impact dans la conception des politiques publiques pour la réalisation du développement durable en Afrique.

I.M./Avec Aps

SIDI BEL-ABBÈS/MOIS DU PATRIMOINE :

Activités culturelles variées au menu

La direction de la Culture et des arts de Sidi Bel Abbes a programmé plusieurs séminaires et rencontres académiques, ainsi que des conférences culturelles, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, qui se tient cette année sous le slogan "patrimoine culturel algérien et ses prolongements africains", a-t-on appris lundi auprès de la Directrice du secteur, Dalila Aoues.

Dans ce cadre, plusieurs séminaires et conférences traitant du patrimoine culturel matériel et immatériel algérien et ses prolongements africains sont programmées, en collaboration avec l'université Djillali Liabes, des associations culturelles locales et différents partenaires concernés.

Un colloque national sur la chanson populaire du patrimoine intitulé "origines et prolongements africains entre organisation et pratique" sera organisé, ainsi qu'une 4ème édition du colloque sur la littérature populaire intitulée "le patrimoine algérien africain et ses prolongements humanitaires", à l'initiative du bureau de wilaya de l'association algérienne de la littérature populaire, en collaboration avec l'association culturelle de wilaya "patrimoine et authenticité pour les jeunes". Deux séminaires nationaux sont programmés par la même direction en coordination avec l'université Djillali Liabes, sur "l'esthétique du costume traditionnel algérien dans le folklore" sous le slogan "origines et prolongements africains" et "patrimoine, contes et cultures derrière les noms des plats traditionnels algériens et africains".

Le programme concocté à cette occasion comporte également un séminaire national sur le patrimoine algérien et africain, organisé par l'"Académie algérienne des jeunes et de valorisation du patrimoine", outre une journée littéraire dédiée au défunt docteur Hanam Djilali par l'association culturelle de la pensée, littérature et poésie algérienne.

La célébration du mois du patrimoine se poursuit à la maison de la culture Kateb Yacine de Sidi Bel Abbes par l'organisation d'expositions culturelles avec la participation d'associations, d'étudiants algériens et africains, dont une exposition d'arts plastiques des étudiants de l'école des beaux-arts, comportant des œuvres d'art exprimant le patrimoine algérien et africains.

Des représentations artistiques folkloriques algériennes sont également prévues, en plus de représentations du Niger, Mali, Tchad, Nigéria, Burundi, a-t-on indiqué.

D'autres activités culturelles et artistiques variées sont prévues, à l'instar du village du patrimoine culturel itinérant dans sa deuxième édition, des concours nationaux dans l'art culinaire, la danse du patrimoine populaire, les arts plastiques, ainsi que des colloques littéraires et des soirées artistiques

I.M./R.C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE TISSEMSILT
COMMUNE DE TISSEMSILT
NIF : 092438019012731

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N°07../2023

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

-**Réalisation d'une cantine scolaire type 200 repas a l'école primaire bounedjar halima bai ouber abdelkader**
-**Réalisation de 04 classes en extension a l'école primaire bounedjar halima bai sabar abdelkader**

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis qui disposant des moyens financières, matériels et humains nécessaires pour la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges (Conformément aux articles: 53 à 57 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service public). Peuvent contacter le bureau des marchés de la commune de Tissemsilt pour retirer les cahiers des charges.

LES CAPACITES MINIMALES :

Certificat de qualification et classification :
*** Certificat de qualification et classification Catégorie (03) et plus activité principale bâtiment**
***Le soumissionnaire doit présenter au minimum une (01) attestation de bonne exécution des Projets Similaire (construction) durant les cinq (05) dernières années numérotées , datées et signées par le maitre d'ouvrage**
***Bilans Financieres :**

- **Projet N°01 : moyenne des chiffres d'affaires égal ou supérieur à cinq millions de dinars (5.000.000,00 DA) durant les trois dernières années (2019,2020,2021) visé par les services des impôts.**
- **Projet N°02 : moyenne des chiffres d'affaires égal ou supérieur à Huit millions de dinars (8.000.000,00 DA) durant les trois dernières années (2019,2020,2021) visé par les services des impôts.**

CONTENU DU DOSSIER DE LA SOUMISSION :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE	L'OFFRE TECHNIQUE	L'OFFRE FINANCIERE
• Le prix de la documentation d'une somme de 4.000,00 DA • La déclaration de candidature remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet • La déclaration de probité remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet • Les statuts pour les sociétés • Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise • Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF) • Copie du registre de commerce électronique • Attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés (CNRC). • Copies des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH). • copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois • Certificat de qualification et classification professionnelles demandée • moyens humains, matériels et références professionnelles. • Bilans des trois dernières années visées par service des impôts	• Une déclaration à soumettre remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet • Planning d'exécution des travaux daté, signée par le soumissionnaire et portant son cachet • Le cahier des charges remplis, daté, signée par le soumissionnaire et portant son cachet , portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». • Un mémoire technique justificatif • (Selon le formulaire ci-joint) rempli, daté, signée par le soumissionnaire et portant son cachet	• La lettre de soumission ; remplis, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet • Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; remplis, daté, signée par le soumissionnaire et portant son cachet • Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis, daté, signée par le soumissionnaire et portant son cachet

CBE : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché

Les offres doivent être déposées au Commune de Tissemsilt «Bureau des Marchés » sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - l'appel d'offres- **INTITULE DE PROJET**
Cette enveloppe doit comporter trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« dossier de candidature » « **offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas.
La date de dépôt des offres est fixée au **Douzième (12)** jour avant 12H 00 à compter de la 1ere parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de Tissemsilt le même jour à 14h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres « salle de réunion ».

L'EXPRESS DU 27/04/2023 **ANEP : N° 2316010228**

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : l'EXPRESSDZ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'El-Harrach
Commune de Oued-Smar
NIF : 410002000160850101 4
N° 16 /B.M./2023

Oued Smar Le .....
2023 Juin 19

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N° : 10 /2023

La Commune De Oued Smar Représenté Par Le Président De L'assemblée Populaire Communale Lance Un Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Pour La Réalisation :

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON DES JEUNES DE BEAULIEU COMMUNE DE OUED SMAR

Les **entreprises** intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du **bureau des marchés 1er étage siège APC (ex centre culturel)chemin de wilaya 118 Beaulieu Commune de Oued Smar-**, contre paiement d'un montant de **Douze mille dinars (12000,00 DA) non remboursable** auprès du trésorier communal ; et sur présentation : **CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE ACTIVITE PRINCIPAL EN « BATIMENT » CATERGORIE : 04 OU PLUS EN COURS DE VALIDITE**

Les offres doivent contenir : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnées des pièces exigées signalés dans le cahier des charges –page n° 06 et 07

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »-appel d'offres n°... l'objet de l'appel d'offre ».

*Le jour de dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres **au plus tard à 11H00;** au niveau du bureau des marchés 1er étage siège APC Oued Smar, l'ouverture sera publique le même jour à **11H30** au siège de la commune.*

(Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée au jour ouvrable suivant).

*La durée de préparation de l'offre est fixée à **Quinze (15) jours** à partir de la date de parution Du présent avis d'appel.*

La duré de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois(03) mois.

L'EXPRESS DU 27/04/2023 **ANEP : N° 2316010256**

LES FAUX DÉTAILS DE LA COUVERTURE DE LA CIA

Le vaisseau fantôme du Nord Stream

L'Agence centrale de renseignement des États-Unis (CIA) mène constamment des opérations secrètes dans le monde entier, et chacune d'entre elles a besoin d'une histoire de couverture. Il est important d'avoir une explication lorsque les choses tournent mal, comme dans la mer Baltique à l'automne. Quelques semaines après la publication de mon rapport selon lequel Joe Biden avait ordonné la destruction des gazoducs Nord Stream, la CIA a sorti une histoire de camouflage et a trouvé des preneurs dans le New York Times et deux grands journaux allemands.

En racontant l'histoire des plongeurs en eaux profondes et d'un équipage qui n'existait pas, la CIA suivait le protocole; l'histoire a peut-être fait partie des premiers jours de la planification secrète de la destruction des gazoducs. Le point d'appui était un yacht mythique, ironiquement nommé Andromède – du nom de la belle fille d'un roi mythique qui était attachée nue à un rocher. La CIA a partagé l'histoire de couverture avec le BND, les services secrets allemands. Mon premier rapport a attiré l'attention du monde entier, mais a été ignoré par les principaux journaux et chaînes de télévision aux États-Unis. Alors que l'histoire prenait de l'ampleur en Europe et ailleurs à l'étranger, le New York Times a publié un rapport le 7 mars disant que des responsables américains ont affirmé que les services de renseignement américains avaient recueilli des informations indiquant qu'un groupe pro-ukrainien avait fait exploser les gazoducs et que ces nouvelles informations étaient "une étape vers l'identification des commanditaires" du sabotage des gazoducs.

L'histoire du Times a attiré l'attention du monde entier, mais depuis sa publication, le journal n'a rien dit sur qui a fait quoi. Dans une interview pour un podcast du Times, l'un des trois auteurs de l'article a involontairement expliqué pourquoi l'histoire était morte depuis le début. Le journaliste a été interrogé sur le rôle joué par le groupe prétendument pro-ukrainien : « Comment pensez-vous que cela s'est passé comme ça ? » Il a répondu: « Pour être clair, nous n'en savons presque rien. Pas vrai?"

Le 3 avril , le Washington Post rapporte que certains enquêteurs européens doutent désormais que l' Andromeda ait pu saboter les gazoducs sans l'aide d'un deuxième navire. Certains en Europe se sont demandé si le rôle d' Andromède était "une distraction ou juste une partie de l'image". L'article ne suggérait pas que l'administration Biden était impliquée dans la destruction de l'oléoduc, mais citait un diplomate européen anonyme disant : N'importe qui pouvait voir le corps allongé là, mais tout le monde agissait comme si tout était normal. "Il vaut mieux ne pas savoir".

Les responsables de la CIA qui ont transmis des histoires aux médias nationaux et étrangers – dans un effort réussi pour garder l'attention du monde concentrée sur toutes sortes de suspects, mais pas celui qui semble le plus logique – ont au sommet le président des États-Unis.

Le Times a également rapporté qu'un député européen, informé par les services de renseignement de son pays, a déclaré que les services avaient recueilli des informations sur 45 navires dont les transbondeurs n'avaient pas été activés lors de leur passage dans la zone où les gazoducs ont été dynamités. L'un de ces navires dits "fantômes" pourrait avoir posé les mines et les avoir déclenchées par la suite.

Après la mise en ligne de l'article du Times – Die Zeit – le plus grand hebdomadaire allemand, s'est empressé de publier un rapport sur une enquête sur l'explosion du Nord Stream sur laquelle il faisait des recherches depuis des mois, en collaboration avec une chaîne de télévision. L'hebdomadaire y décrivait quelque chose de nouveau : il identifiait un yacht loué par une société en Pologne, appartenant apparemment à deux Ukrainiens. Le groupe qui a loué le yacht et détruit le gazoduc aurait inclus un capitaine, deux plongeurs, deux assistants de plongée et un médecin. Le groupe qualifié d'« assassin », dont les noms n'étaient ni publiés ni connus, utilisaient de faux passeports et avaient transporté les explosifs nécessaires sur les lieux du crime. Le yacht aurait navigué près de l'île danoise de Bornholm, qui se trouve à proximité du site du sabotage du gazoduc.

Le journal a rapporté que le yacht avait été rendu à la société de location dans un "état non nettoyé" – de tels yachts peuvent coûter 2 000 dollars ou plus par semaine. De cette façon, les enquêteurs allemands ont pu trouver des traces d'explosifs sur la table de la cabine. Des articles ultérieurs ont indiqué que les enquêteurs avaient également trouvé deux faux passeports ukrainiens laissés sur le yacht. Une histoire ultérieure dans l'hebdomadaire Der Spiegel a déclaré que le yacht en question s'appelait Andromeda .

J'ai ensuite publié un article suggérant que les informations fournies par la police fédérale allemande à la fois à Die Zeit et à Der Spiegel provenaient à l'origine des services de renseignement américains. L'auteur du rapport Zeit, Holger Stark, un journaliste chevronné que je connais depuis qu'il travaillait à Washington il y a une dizaine d'années, m'a contacté et s'est plaint de cette déclaration. Stark m'a dit qu'il avait d'excellentes sources au sein de la police fédérale et que ses informations provenaient d'eux et d'aucune agence de renseignement, allemande et américaine. Je l'ai cru et j'ai immédiatement corrigé l'histoire.

J'admets qu'il est difficile pour un journaliste d'écrire sur un collègue journaliste, surtout un bon. Mais dans ce cas, nous avons affaire à des faits qui ont été simplement acceptés, mais qui auraient dû être remis en question. Par exemple, je n'ai pas demandé à Stark s'il se demandait comment il se faisait qu'un journal américain situé à près de 4 000 kilomètres ait publié la même allégation concernant un groupe d'Ukrainiens anonymes sans rapport avec les dirigeants de Kiev…

Cependant, nous avons parlé de quelque chose que Stark a mentionné : que peu de temps après l'explosion du gazoduc, des responsables en Allemagne, en Suède et au Danemark ont décidé d'envoyer des équipes sur les lieux pour récupérer la seule mine qui n'avait pas explosé.

Par Seymour Hersh – Seymour hersh.substack.com

Géopolitique : l'Union européenne, les mêmes erreurs avec Pékin qu'avec Moscou ?

La guerre en Ukraine a souligné l'importance de renforcer l'autonomie stratégique de l'UE. Comme l'a indiqué la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le lithium et les terres rares seront bientôt plus importants que le pétrole ou le gaz. | Carl Campbell via Unsplash En essayant de réduire notre dépendance envers la Russie, sommes-nous en train d'augmenter notre dépendance économique envers d'autres pays, comme la Chine? La Chine est la deuxième plus grande économie du monde, mais elle poursuit un modèle économique et social différent de celui de l'UE, avec des intérêts géopolitiques différents. D'où l'importance de réaliser cette analyse –afin de détecter les éventuels points de vulnérabilité, auxquels il faudra trouver des solutions.

UN RÔLE CLÉ DANS LES TRANSFORMATIONS VERTES ET NUMÉRIQUES DE L'UE

Un premier domaine dans lequel le rôle de la Chine se distingue est celui de l'extraction et du raffinage des matières premières essentielles. Comme l'a indiqué la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le lithium et les terres rares seront bientôt plus importants que le pétrole ou le gaz. En effet, ces matériaux sont nécessaires aux transformations vertes et numériques de nos économies, et leur demande devrait fortement augmenter dans les années à venir. En tenant compte de l'importance économique de la matière et du risque lié à son approvisionnement, la Commission européenne établit tous les trois ans une liste des matières premières critiques pour l'UE. La dernière, qui date de 2020, montre que 98% des terres rares consommées par l'UE proviennent de Chine, ainsi que 93% du magnésium, 69% du wolfram, 66% du scandium et 49% du bismuth. L'Union européenne est également dépendante d'autres pays dont le secteur minier est influencé par la Chine, comme la République démocratique du Congo, d'où l'UE obtient 68% de son cobalt. Heureusement, l'UE est consciente de la vulnérabilité de sa dépendance à l'égard de ces matières premières critiques, c'est pourquoi elle présentera dans les prochains mois une proposition de norme sur les matières premières critiques afin de renforcer ses chaînes d'approvisionnement.

LA DÉPENDANCE DE L'ALLEMAGNE VIS-À-VIS DE LA CHINE NE CESSE DE CROÎTRE

Le rôle de la Chine dans la transition verte de l'économie européenne va au-delà des matières premières. En 2021, 89% des panneaux solaires et 64% des éoliennes importés par l'UE provenaient de Chine.

Les cinq premiers fabricants d'onduleurs solaires, avec une part de marché de plus de 60% en 2021 et menés par Huawei, sont également d'origine chinoise. Le marché des batteries de véhicules électriques est aussi dominé par la Chine, les entreprises chinoises CATL et BYD accumulant une part de marché de plus de 50% en 2022.

Les entreprises chinoises jouent également un rôle clé dans la transformation numérique de l'UE. Le coût relativement inférieur et la qualité technique proposés par les fournisseurs chinois de 4G et de 5G tels que Huawei et ZTE ont conduit de nombreux opérateurs européens à opter pour ces entreprises pour le déploiement des technologies mobiles. En 2015, l'UE et la Chine ont signé un important accord de coopération sur le déploiement de la technologie 5G. Cependant, en 2017, la Chine a adopté une loi sur le renseignement national, stipulant que les entreprises et les citoyens sont obligés de coopérer avec la sécurité nationale. Cela a provoqué une forte réaction des États-Unis contre les entreprises chinoises, qui a aussi gagné l'UE.

Slate.fr

Palestine : Al-Maliki insiste l'application des résolutions onusiennes

Le ministre palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés, Riyad Al-Maliki, a demandé au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, d'oeuvrer en faveur de l'application des résolutions onusiennes inhérentes à la protection du peuple palestinien.

Selon l'agence de presse Wafa, le chef de la diplomatie palestinienne "a souligné particulièrement l'urgence d'assurer la protection du peuple palestinien et la nécessité de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, dont la principale est la résolution (904), et les résolutions de l'Assemblée générale, y compris celles qui ont donné mandat au Secrétaire général à cet effet".

Al-Maliki a insisté également lors de sa rencontre avec Guterres, en marge de la tenue, mardi au Conseil de sécurité, de consultations sur la situation en Palestine, "sur l'importance de mettre en œuvre la résolution (2334) du Conseil de sécurité et le rapport du Secrétaire général à ce sujet, et d'adresser des condamnations d'une manière qui contribue à mettre en place des mécanismes pour arrêter la colonisation".

Le ministre Al-Maliki a invité, par ailleurs, le SG de l'ONU "à se rendre en Palestine et à voir de près la situation", en vue d'inciter la communauté internationale "à assumer ses responsabilités envers le peuple palestinien et ses droits". Antonio Guterres, que le chef de la diplomatie palestinienne a tenu au courant des derniers développements en Palestine, a exprimé "son soutien aux droits inaliénables du peuple palestinien, dont le droit à l'autodétermination et à la vie en toute sécurité dans son Etat indépendant sur la base des résolutions des Nations unies et du droit international", selon Wafa

Par: Agence Wafa

Mots Croisés

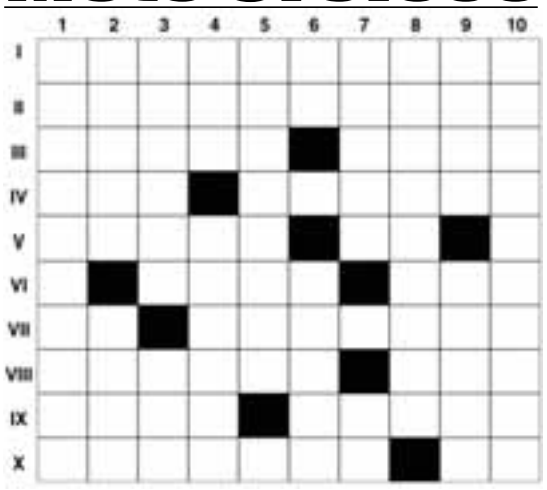

Horizontalement :

I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcoure de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace. VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité. Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

Verticalement :

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon. 2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne. 4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur. 5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes. 8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.

NOMBRES CROISÉS

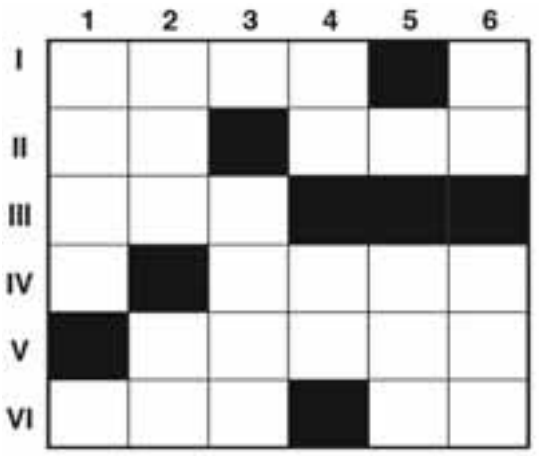

Horizontalement :

I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques année de mariage pour des noces de saphir.

Verticalement :

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jean's. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Les mots fléchés

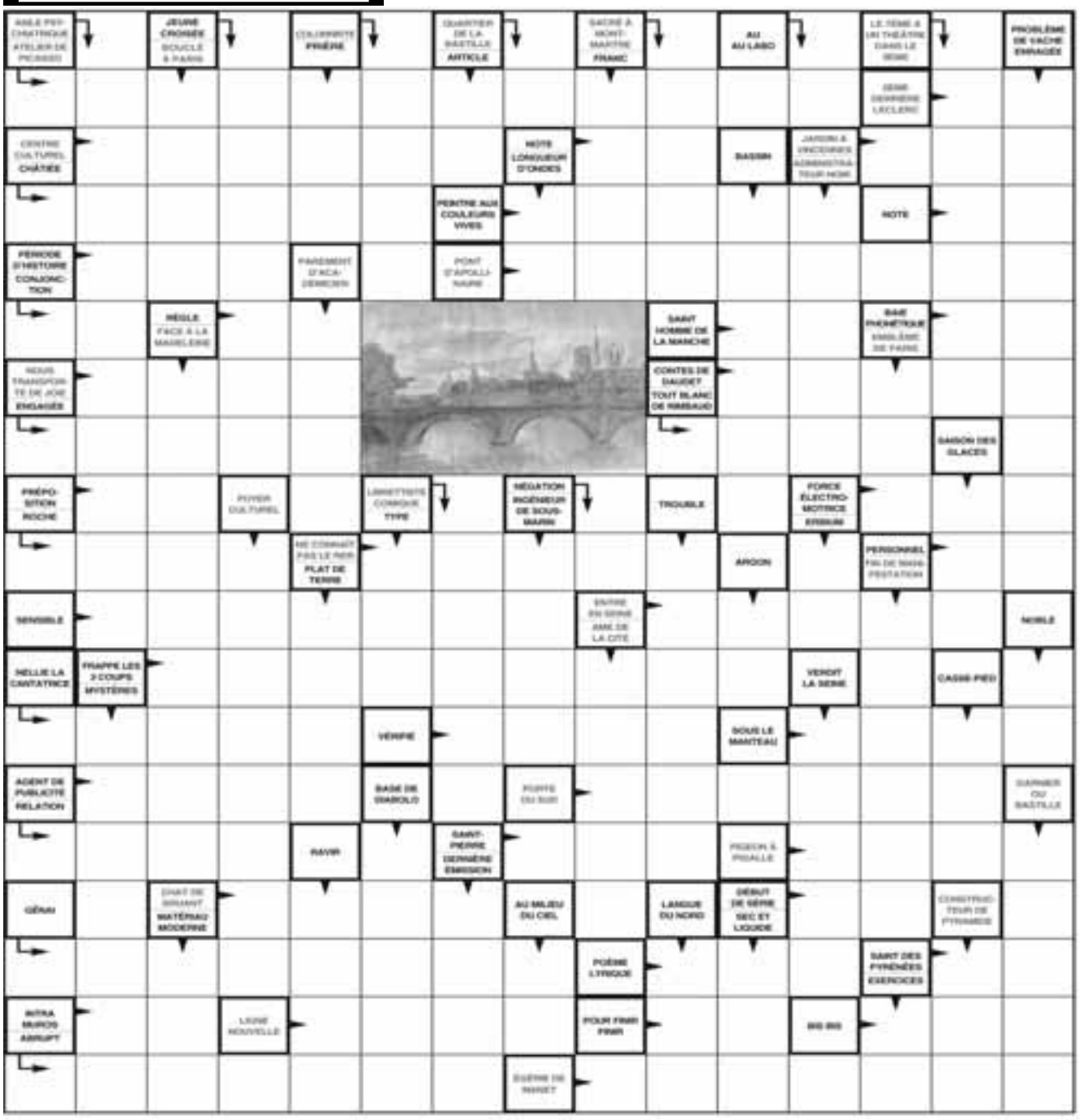

SOLUTIONS MOTS CROISES PRECEDENTS

SOLUTIONS DE LA GRILLE "BRIGITTE BARDOT"

HORIZONTALEMENT :

I. PETROLEUSES. II. LEGRET. III. AIM. IV. BIP. HARDIEUSE. TR. V. MARS. NOAN. TGV. POSAI. VI. PI. INDE. LET. EYRE. AIN. VII. ELLE. ARRAS. OL. FREY. VIII. EGAL. OK. FRIT. ENNUI. IX. ORNE. ALCOOLIQUES. X. NAT. PRAD. ZAGURY. STAN. XI. IN. PAU. CO. NIECE. AERA. XII. ENG. LENORMAN. SC. ON. XIII. AIE. ARISES. LAHAUT. XIV. GIPSYKINGS. ASSISTA. XV. HC. BEAU. RELUES. PIB. XVI. SHORT. GEIGNS. IT. XVII. CARDOUBERS. ANDERSON. XVIII. AL. ONU. EV. GIRAFE. XIX. BUZIOS. RAIETES. AL. XX. DIRE. EIA-DER. FLIM. XXI. CARNES. UNIS CAROL. XXII. VICTORINE. MAMYA. SON.

VERTICALEMENT :

1. PAMPELONNE. GISCARD. 2. EMAIL. RAINA. HIA. ICI. 3. TIR. LENT. SIPHON. BRAC. 4. SIEGE. ESCRO-QUENT. 5. OB. PAL. TU. NO. 6. LINDAURUE. KB. BOITER. 7. EPIER. LA. NOIE. INO. SI. 8. ROCOCO. NAGEUSE. 9. SHALMO. SPAGUER. VUE. 10. EMIES. OZ. MIS. ISERAN. 11. SR. FLAMS. RG. VADIM. 12. GT. ORIGINE. ENA. RESA. 13. ANGELICUE. SALINGER. 14. LEVY. TURCS. SUSOT. CI. 15. LU. RF. EYE. LSE. EREVAN. 16. ESPERES. SASSRAS. RA. 17. GEO. EN SACHE. TSF. FO. 18. SAYNETE. ATP. DE. ILS. 19. ETAI. ARGUAI. AL. 20. TRINTIGNANT. BB. SIMON.

MOTS MÊLÉS N° 24

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°23
Le mot-mystère est : MOTEUR DE RECHERCHE

ALGUE	ETALE	MASCARET
AMERRIR	HOULE	MEDUSE
BAIE	ISTHME	MER
BARRAGE	JETEE	PASSE
CRABE	JUSANT	PHARE
DIGUE	LAGON	POLDER
ECLUSE	LAISSE	SABLE
ECUME	LITTORAL	TEMPETE
ELEMENT	MAREE	VAGUES
ESTRAN	MARNAGE	VASIERE

T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	I	M
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A

SÉISME DE FÉVRIER DERNIER EN TURQUIE

ERDOGAN HONORE LES SECOURISTES ALGÉRIENS

Le président de la Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a honoré, mardi 25 avril, les secouristes algériens ayant participé aux opérations de recherche et de sauvetage lors du séisme dévastateur qui a frappé la Turquie en février dernier.

Erdogan a ainsi remis une distinction au directeur de l'organisation et de la coordination des secours à la Direction générale de la Protection civile et chef de la mission de sauvetage, le colonel Khelifa Moulay.

La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Turquie, M. Sofiane Moumni. Un certificat d'appréciation lui a été remis. Il est utile de rappeler que l'Algérie a été parmi les premiers pays à envoyer, sur instructions du Président Abdelmadjid Tebboune, une équipe de la Protection civile et une aide humanitaire en Turquie et en Syrie, deux pays durement touchés par ce séisme.

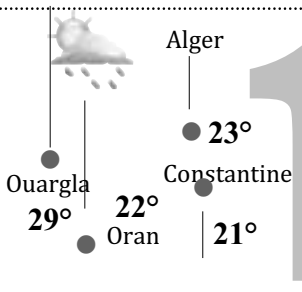

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:00	12:45	16:30	19:31	21:03

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//JEUDI 27 AVRIL 2023 // N°546 //PRIX 20 DA

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

Ouverture prochaine d'une banque algérienne à Nouakchott

Mohamed Lamine Lebbou, directeur général de la BNA (Banque nationale d'Algérie) avait annoncé, en octobre 2022, l'ouverture d'une filiale de cette banque à Nouakchott. « Ce déploiement de notre institution financière à l'étranger vise en premier lieu à encourager l'exportation et à accompagner les opérateurs économiques dans l'accès aux marchés des pays du sud du continent africain », avait-il déclaré.

L'Algérie compte ouvrir une banque en Mauritanie. Le projet a été évoqué, mardi 25 avril, à Nouakchott, à l'occasion de la visite de travail d'Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, en Mauritanie. Attaf a rencontré à Nouakchott de hauts responsables mauritaniens, avec lesquels il a évoqué les conclusions de la 19e session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-mauritanienne qui s'est tenue à Nouakchott en septembre 2022 et qui a été marquée par la signature de 26 conventions et protocoles d'entente. Cette commission ne s'était pas réunie depuis 2014. « Des conclusions qui ouvrent des perspectives prometteuses vers l'établissement d'un partenariat stratégique reposant sur des projets économiques importants, à l'instar de celui de la route reliant Tindouf à Zouerate, de l'ouverture d'une banque algérienne à Nouakchott, de la mise en place d'une exposition permanente de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), et de l'exploitation des quotas de pêche offerts par la Mauritanie à l'Algérie », est-il indiqué dans le communiqué du MAE. Le chef de la diplomatie algérienne a été reçu par le président Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, «en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». «La rencontre était l'occasion pour souligner l'attachement des dirigeants des deux pays aux traditions de soutien mutuel, de concertation et de coordination autour des questions soulevées dans les différents espaces et organisations d'appartenance commune, et ce, sur la base de leur conviction profonde que les tensions aux niveaux régional et international et les défis en découlant exigent l'adoption d'approches communes puisant plus que jamais dans le principe du sort commun », est-il encore ajouté dans le communiqué. « L'audience a permis d'évoquer le progrès réalisé en matière de suivi et de mise en œuvre des directives des dirigeants des deux pays et des conclusions de leurs concertations à l'occasion de la visite d'État de Ould Cheikh El-Ghazouani en décembre 2021 en Algérie, qui a inauguré une nouvelle ère dans l'histoire des relations algéro-mauritaniennes », est-il souligné. Mohamed Lamine Lebbou, directeur général de la BNA (Banque nationale d'Algérie) avait annoncé, en octobre 2022, l'ouverture d'une filiale de cette banque à Nouakchott. « Ce déploiement de notre institution financière à l'étranger vise en premier lieu à encourager l'exportation et à accompagner les opérateurs économiques dans l'accès aux marchés des pays du sud du continent africain», avait-il déclaré, cité par l'agence APS. En mai 2022, le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane a évoqué un projet d'implantation de trois banques algériennes en Afrique. Outre la BNA, il s'agit de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et du Crédit populaire d'Algérie (CPA). Lors de la réunion de la grande commission mixte, un appel a été lancé pour davantage de fluidité du trafic des marchandises et des voyageurs entre les deux pays « en assurant des facilités douanières aux opérateurs économiques, tout en plaidant pour l'intensification de la coordination entre les douanes en vue de faire face à la contrebande et à la criminalité transfrontalière, outre l'actualisation de l'accord de coopération administrative mutuelle signé en 1991 ». « La Commission a appelé à accélérer la mise en œuvre des clauses du protocole de coopération entre Sonatrach et la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) et le protocole de coopération entre l'Agence mauritanienne des recherches géologiques et du patrimoine minier et l'Office algérien de la recherche géologique et minière. La possibilité d'approvisionner le marché mauritanien en produits pétroliers et en gaz de ville a été examinée. Les pourparlers se poursuivront jusqu'à la conclusion d'un contrat dans ce cadre », était-il encore indiqué.

Y.S.

DU NOUVEAU DANS L'AFFAIRE DE L'AGRESSION DE L'IMAM DE MAGHNIA

Dans un communiqué rendu public hier, les services de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen ont annoncé l'arrestation de l'agresseur de l'imam de la mosquée Ali-Ben-Abi-Taleb de la ville de Maghnia le 23 avril dernier. Selon la même source, citée par plusieurs médias dont El Khabar, l'individu, répondant aux initiales S.M., est âgé de 49 ans et est originaire de la commune de Hammam Boughrara. « Lors de son arrestation, l'individu armé d'un couteau s'est violemment opposé aux policiers. Après son interpellation, il s'est avéré que l'individu en question était déjà impliqué dans des affaires similaires liées à des agressions d'Imams et d'enseignants du Coran », ajoute la même source. Par ailleurs, un communiqué de la cour de justice de Tlemcen a révélé que l'auteur de cette agression souffre de troubles psychiatriques et n'est pas responsable de ses actes. Suite à des consultations médicales spécialisées, l'individu a été placé au niveau de l'hôpital de psychiatrie d'Oran. **R.N.**

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

TENTATIVES D'INTRODUCTION DE QUATRE QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Des tentatives d'introduction de quantités de kif traité s'élevant à 4 quintaux de kif traité, à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 19 au 25 avril, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 20 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 5 246 comprimés psychotropes", précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières nationales, "un détachement de l'ANP a arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à Biskra". Selon le même bilan, des détachements de l'ANP ont, en outre, arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tindouf, "129 individus et saisi 17 véhicules, 35 groupes électrogènes, 50 marteaux piqueurs et 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". Ils ont également arrêté "9 autres individus et saisi, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux fusils de chasse, 4,5 quintaux de tabacs, ainsi que de grandes quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation, s'élevant à 89 tonnes". De même, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 15 899 litres à In Guezzam, El-Oued, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras". D'autre part, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 189 individus à bord d'embarcations de construction artisanale", alors que "203 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national". "Ces opérations qui ont été exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", conclut le communiqué.

R.N.